

PORC QUÉBEC

Volume 29 - N°4 DÉCEMBRE 2018

Mieux comprendre
pour se positionner
et agir

DOSSIER

Comment
se démarquer?

ABREUVEMENT

6 systèmes testés
en engraissement

Le magazine publié par
**Les Éleveurs
de porcs du Québec**



SOMMAIRE

Volume 29, Numéro 4, Décembre 2018

6 MOT DU PRÉSIDENT

Les éleveurs à la croisée des chemins

8 ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

.....

MIEUX COMPRENDRE POUR SE POSITIONNER ET AGIR

Malgré la coûteuse guerre commerciale du président Trump **L'industrie porcine américaine s'en tire bien**

À la recherche du prix du porc américain

L'alimentation coûte plus cher au Québec que partout ailleurs en Amérique du Nord

L'ASRA est-elle justifiée?



Présentation de l'étude du coût de production des Éleveurs de porcs

Un troisième concours Responsables par nature revu et simplifié!

Le porc du Québec mise sur la mémorabilité

31 DOSSIER COMMENT SE DÉMARQUER?

Mot de présentation du président des Éleveurs

Comment se démarquer dans l'élevage à forfait?

« Chaque entrepreneur doit trouver la meilleure voie pour lui. »
Denis Champagne, consultant

« Peu importe le modèle d'affaires, l'élément clé, c'est de bien structurer son projet. »
André Picard de la FADQ

41 REPORTAGE À LA FERME

Rationalité, rigueur et environnement, au cœur de la stratégie de Julien Gauvin

47 ÉVÉNEMENT

Porc Show

Une filière en constante évolution

Concours de la relève culinaire
Le Porc Show – les gagnants

Liste des exposants

Un programme diversifié

52 SANTÉ

L'arbre de décision en euthanasie

55 RESSOURCES HUMAINES

Cannabis récréatif et son impact sur le milieu de travail : des clés pour comprendre et agir

61 ALIMENTATION

Six systèmes d'abreuvement testés en engraissement

64 SERVICES-CONSEILS

Nouvelle mouture du Programme services-conseils : des nouveautés pertinentes pour le porc

67 BIEN-ÊTRE ANIMAL

L'Excellence du porc canadien : quels sont les nouveautés?

71 CDPQ

Nouveaux sites Internet pour le transport et la veille sanitaire provinciale

Meilleures pratiques de gestion à la ferme

74 RECETTE

Carré de porc épicé et chutney de canneberges



Joignez le groupe Facebook des Éleveurs



Les Éleveurs de porcs ont créé un groupe Facebook dans le but de faciliter les échanges entre les éleveurs et l'organisation. Cet espace de discussion est désormais un lieu de partage entre tous les participants du groupe. Les éleveurs sont invités à s'approprier cet espace en échangeant des questionnements, des images ou des vidéos aux autres éleveurs qui font eux aussi partie du groupe. Les Éleveurs de porcs du Québec participeront également à la discussion en publiant des nouvelles sur l'industrie porcine. Pour s'inscrire, il faut envoyer une demande d'adhésion au <https://www.facebook.com/groups/eleveursporcsquebec/>. Toute personne qui souhaite s'inscrire au groupe doit absolument être membre des Éleveurs de porcs du Québec. ■

Prochaine parution :
Avril 2019



PORCQUÉBEC

COUPON D'ABONNEMENT
4 parutions par année

Les Éleveurs
de porcs du Québec

Faire parvenir un chèque
ou un mandat-poste
de 15,28 \$ à :

La Terre de chez nous

555, boul. Roland-Therrien,
bureau 100, Longueuil
(Québec) J4H 3Y9

Nom : _____
Organisme : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____
Occupation : _____

PORCQUÉBEC

Le magazine Porc Québec est publié
quatre fois par année.

Pour joindre la rédaction :

Martin Archambault, rédacteur en chef
marchambault@leseleveursdeporcs.quebec

COLLABORATEURS POUR CE NUMÉRO

Nadia Bergeron, Geneviève Berthiaume,
Martine Denicourt, Marie-Claude Durand,
Patricia Gagnon, Marie-Claude Gariépy, François
Labrie, Marie-Pier Lachance, Raphaël Mbombo
Mwendela, Julie Moreau-Richard, Robert
Ouellet, Nathalie Plourde, Sébastien Turcotte.

RÉVISEURE

Julie Laferrière

CONCEPTION GRAPHIQUE

ET RÉALISATION

TCN Studio

IMPRESSION

Imprimerie FL Web

DIRECTEUR DES VENTES

Pierre Leroux

pleroux@laterre.ca / poste 7290

REPRÉSENTANTS

Sylvain Joubert

sjoubert@laterre.ca / poste 7272

Marc Mancini

marcmancini@laterre.ca / poste 7264

Daniel Lamoureux

ads@laterre.ca / poste 7275

Abonnement : 15,28 \$ par année au Canada
(taxes incluses)

Tél. : 450 679-8483, poste 7274

ÉDITEUR

Les Éleveurs de porcs du Québec

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 120

Longueuil (Québec) J4H 4E9

Téléphone : 450 679-0540

Télécopieur : 450 679-0102

Sites Web : www.leporcduquebec.com

www.leseleveursdeporcsduquebec.com

Tous droits réservés. Toute reproduction partielle
ou entière est interdite à moins d'avoir reçu la
permission écrite de l'éditeur.

Courrier poste-publication :

Contrat no 40010128

Dépôts légaux :

BAnQ, BAC Deuxième trimestre 1990

ISSN 1182-1000

Les éleveurs à la croisée des chemins



Au moment où vous lirez ce texte, les séances publiques devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, pour le renouvellement de la Convention de mise en marché des porcs, seront terminées. Ces séances concluent la démarche de renouvellement accéléré de la Convention de mise en marché qui s'est mise en branle au printemps dernier. Le principal enjeu qui a été débattu est l'établissement d'une nouvelle formule de prix pour que les revenus du marché soient mieux répartis entre les éleveurs et les transformateurs.

Depuis le début, les Éleveurs de porcs ont fait preuve de bonne foi. Nous avons communiqué nos préoccupations aux acheteurs il y a plus de deux ans. Nous avons accepté de retirer notre demande d'arbitrage accéléré pour faire place à un processus de négociation pour le renouvellement de la convention. Nous avons tenté de trouver un terrain d'entente tout au long des négociations.

Finalement, la décision des régisseurs devrait être connue au mois de février 2019.

Des signaux inquiétants pour la production

La formule de prix actuelle a plusieurs conséquences fâcheuses pour la production porcine, mais aussi pour l'ensemble de notre filière. Dans un premier temps, elle empêche carrément la création d'un environnement d'affaires favorisant les investissements en production porcine. Pourtant, les besoins d'investissements sont toujours plus pressants. Les producteurs doivent planifier des investissements non productifs pour se conformer aux attentes de la société en matière de bien-être animal.

L'âge moyen des bâtiments de production porcine dépasse largement la durée de vie utile de ces bâtiments.

La formule de prix actuelle a plusieurs conséquences fâcheuses pour la production porcine, mais aussi pour l'ensemble de notre filière.

Le maintien de la situation actuelle compromet le choix et l'équité entre les modèles d'affaires qui cohabitent depuis des décennies dans la production porcine québécoise. Dans un contexte où la demande pour la viande de porc se porte très bien et que les exportations de porcs permettent aux transformateurs de maximiser la valeur ajoutée sur les coupes de porcs, un éleveur devrait pouvoir être prospère et pérenne, sans dépendre des dividendes et des primes versées par certains transformateurs. Même en faisant abstraction des rumeurs d'acquisition de F. Ménard par Olymel, c'est la concurrence même au sein de la filière porcine qui est remise en question.

Les transformateurs ont investi des sommes considérables pour moderniser leurs installations et pour augmenter leur capacité d'abattage dans les dernières années. En soit, c'est une excellente nouvelle. Malheureusement, cette réalité cache la fragilité de la production porcine. Alors que la capacité d'abattage augmente, la capacité de

La proposition responsable des Éleveurs de porcs repose sur un meilleur partage des revenus et des risques en provenance des marchés et la poursuite des efforts pour valoriser encore plus le porc québécois sur les marchés.

production au Québec connaît une tendance de stagnation, voire de diminution en 2018. Ce déséquilibre devrait être un réel signal d'alarme pour toute notre filière. La résilience d'un secteur économique doit se calculer par la capacité des acteurs de partager les risques et les revenus entre les différentes parties qui constituent la chaîne des valeurs de ce secteur.

On le voit bien, il sera de plus en plus difficile de convaincre une relève d'entrepreneurs de prendre le relais des entreprises porcines si l'environnement d'affaires ne change pas. En fait, c'est la mise en marché efficace et ordonnée de tout le secteur porcin qui serait mise en péril.

Regarder l'avenir avec optimisme

Heureusement, les stratégies conjointes qui ont été mises en place par les producteurs et les différents transformateurs démontrent la volonté de chacun de développer conjointement la qualité d'un produit qui est offert dans plus de 80 pays autour de la planète. Les Éleveurs de porcs ont embrassé cette mentalité en s'entendant sur de nouvelles caractéristiques pour le porc Qualité Québec avec les acheteurs.

La proposition responsable des Éleveurs de porcs repose donc sur un meilleur partage des revenus et des risques en provenance des marchés et la poursuite des efforts pour valoriser encore plus le porc québécois sur les marchés. Nous sommes convaincus que les revenus disponibles actuellement dans la filière peuvent permettre aux entreprises productrices d'être prospères et pérennes.

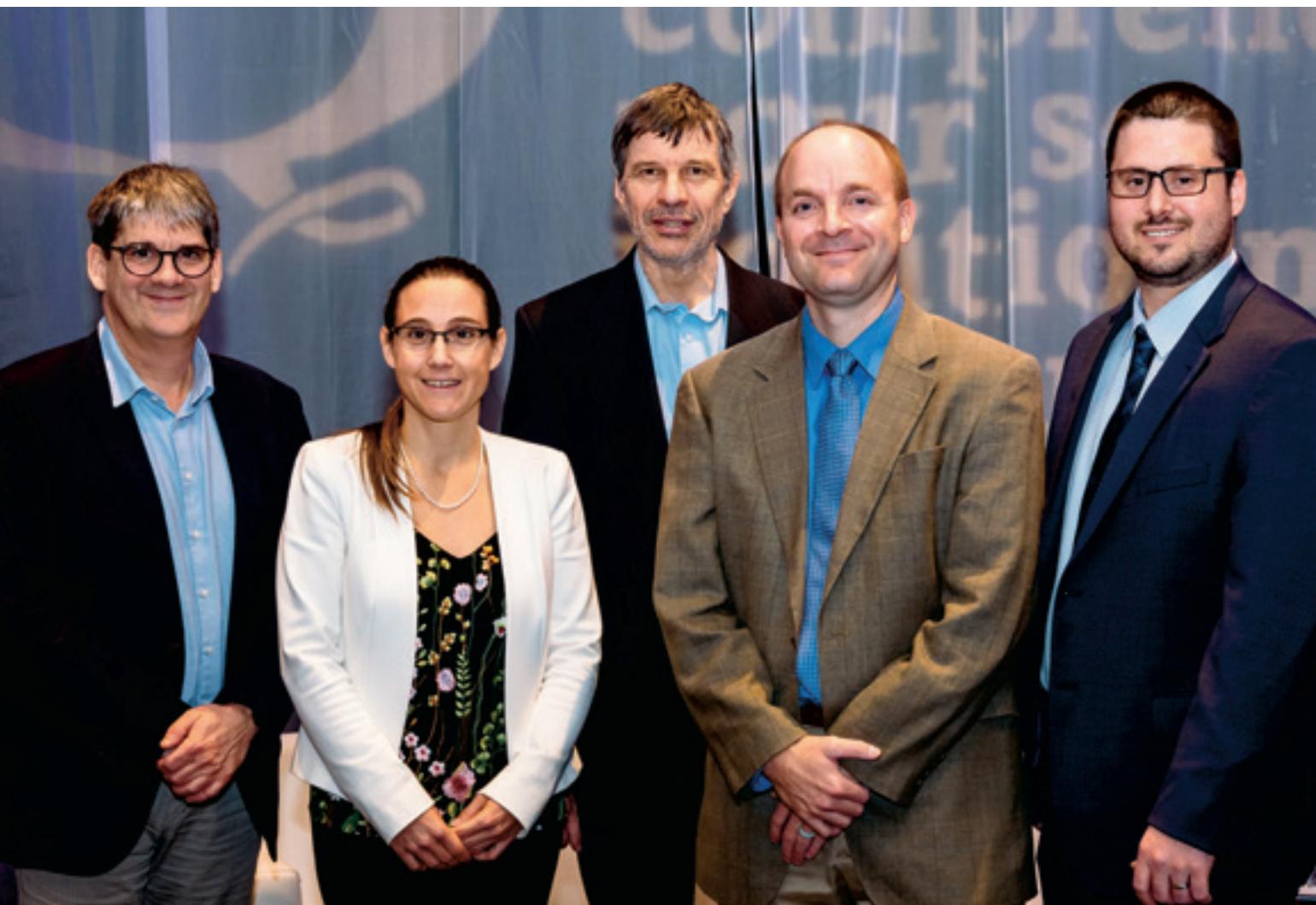
Les éleveurs de porcs sont passionnés et ils ont à cœur de contribuer au succès de leur secteur. Avec une nouvelle formule de prix, ils pourront recommencer à envisager l'avenir avec confiance. Ils pourront enfin évoluer dans un environnement d'affaires favorisant davantage l'investissement. Surtout, ils pourront dire avec fierté à leurs enfants que la production porcine a un bel avenir au Québec.

C'est cette vision que nous avons partagée aux transformateurs et aux régisseurs. Et c'est cette vision qui me permet de regarder l'avenir avec optimisme. ■



David Duval
Président
Les Éleveurs de porcs du Québec

Mieux comprendre pour se positionner et agir



Les conférenciers Gilbert Lavoie, Catherine Brodeur, Daniel-Mercier Gouin, Glynn Tonsor et Lee Schulz ont exposé des enjeux précis, relativement aux prix, aux coûts et aux marchés.

C'est sous le thème « Mieux comprendre pour se positionner et agir » que s'est déroulée la dernière assemblée semi-annuelle des Éleveurs de porcs du Québec, au moment où les producteurs subissent les contrecoups d'un marché défavorable depuis plusieurs mois. Plus que jamais, une fine compréhension des enjeux est nécessaire afin de cerner les risques et les occasions d'affaires. C'est le but de ce dossier. Bonne lecture!

MALGRÉ LA COÛTEUSE GUERRE COMMERCIALE DU PRÉSIDENT TRUMP

L'industrie porcine américaine s'en tire bien

La guerre commerciale déclenchée cette année par le président américain Donald Trump avec la Chine et le Mexique, deux des principaux marchés d'exportation du porc américain, n'aura pas d'effet désastreux malgré son coût évalué de 2,1 G \$ US estime Lee Schulz, économiste et professeur à l'Université d'État de l'Iowa.

Entre le début et la fin de cet été, le prix du porc américain, à la Bourse de Chicago, a chuté de 85 \$ US/100 lb à moins de 50 \$ US/100 lb essentiellement en raison des représailles tarifaires du Mexique à l'égard des exportations du porc américain, dont les tarifs sont passés de 0 % à 20 % et de 12 % à 60 % dans le cas de la Chine. Toutefois, « le porc américain continue d'être exporté dans ces deux marchés, mais en moins grande quantité et à des prix plus bas pour compenser ces tarifs », explique l'expert.

Selon lui, la résilience de l'industrie porcine américaine repose sur la diversification du portefeuille d'exportation.

L'accord commercial signé entre les États-Unis et la Corée du Sud a été salvateur, relève l'économiste, et vient s'ajouter aux nouveaux marchés émergents que sont la Colombie, la République dominicaine et le Chili. Le Canada, quant à lui, représente 10 % du marché d'exportation du porc américain, un pourcentage qui va légèrement fléchir à 8 % ou à 9 % cette année.

M. Schulz note qu'en plus de la guerre commerciale, la chute draconienne du prix du porc s'explique par un élément de saisonnalité « typiquement, il y a plus de porcs qui arrivent sur le marché au quatrième trimestre de l'année. » Celui-ci prédit que le prix du porc sera plus élevé de 7 \$/100 lb en 2019 que le prix moyen de 66 \$ US/100 lb en 2018, parce que la demande internationale et domestique est forte. Environ le quart de la production américaine de porc est exporté et les trois quarts sont consommés au pays.

Lee Schulz prédit que le prix du porc sera plus élevé de 7 \$/100 lb en 2019 que le prix moyen de 66 \$ US/100 lb en 2018 parce que la demande internationale et domestique est forte.

En 2017, les États-Unis ont produit plus de 100 milliards de livres de viande de poulet, de porc, de bœuf et de dindon, un record historique! D'ici 5 ans, le professeur Schulz prévoit une croissance de près de 6 % dans la production états-unienne de protéines animales. Côté demande, les Américains consomment déjà plus de 220 livres de viande par personne. Et l'économiste s'attend à ce que la demande domestique ne croît, elle, que de 1,5 % au cours des 5 prochaines années. Ceci dans un contexte où, même si l'économie américaine car-



Lee Schulz, économiste et professeur à l'Université d'État de l'Iowa

bure à plein régime, les consommateurs ont un seuil maximum de revenu disponible pour acheter de la viande. C'est donc par le biais des exportations que les producteurs américains entendent assurer leur avenir, croit l'expert.

La production américaine de porc continue d'augmenter

Selon M. Schulz, les inventaires de porcs et le troupeau de truies aux États-Unis sont aussi à des records historiques. La marge de profits engrangée durant l'année 2014, plus de 60 \$ US/porc en Iowa, a incité les éleveurs américains à investir dans de nouveaux abattoirs et de nouveaux bâtiments d'élevage, notamment pour loger des truies. « La sous-capacité d'abattage, durant plusieurs semaines, au cours d'une année, se faisait au détriment du prix payé par les

abattoirs aux producteurs, c'est la raison pour laquelle ceux-ci ont investi dans leurs propres nouveaux abattoirs », explique l'expert.

L'économiste explique que, si la production américaine continue d'augmenter, c'est pour répartir le coût de ces nouveaux investissements sur le plus de porcs produits possible.

Le coût de l'alimentation quant à lui, qui compte pour 60 % du coût de production d'un porc, ne pose pas problème. Les États-Unis n'ont pas connu de sécheresse, comme en 2012-2013, qui avait fait grimper les coûts des grains. Au contraire, en 2018, le pays engrange une autre année consécutive record de maïs et de soya. De plus, la demande de lisier comme fertilisant est au rendez-vous.



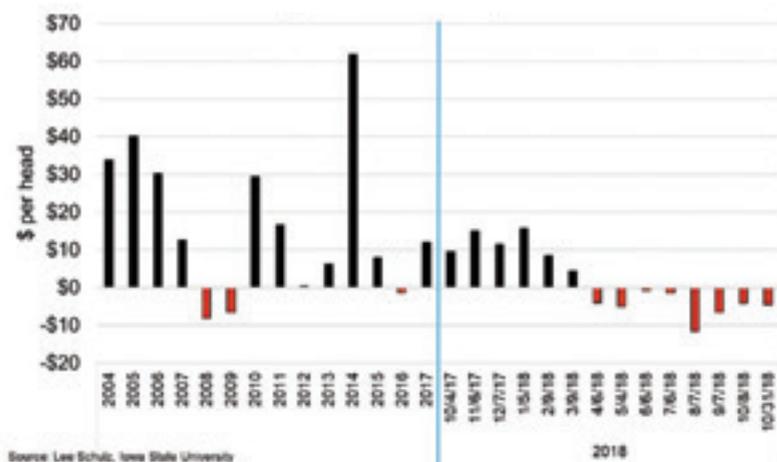
Dans l'éventualité où la peste porcine africaine (PPA), présente en Chine et aux portes des grandes zones de production d'Europe, toucherait les États-Unis, celle-ci serait dévastatrice pour l'industrie américaine.

Prix du porc journalier futur à la Bourse de Chicago



Les abattoirs, tout comme les producteurs, ont cependant de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre. Le taux de chômage, de 3,7 % en septembre 2018, bat lui aussi un record historique à la baisse. Pour attirer les travailleurs, les salaires des employés à la ferme ont augmenté de 4 % au cours des cinq dernières années, souligne l'économiste.

Redressements historiques et prévus, naisseurs-finisseurs, Iowa



Le spectre de la peste porcine africaine

Les deux maladies endémiques que sont le syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP) et la diarrhée épidémique porcine (DEP) sont sous contrôle, a aussi indiqué l'analyste. L'épidémie de DEP en 2013, qui avait anéanti 3 millions de bêtes selon l'économiste, avait aussi contribué à catapulter les prix du porc en 2014. Par contre, dans l'éventualité où la peste porcine africaine (PPA), présente en Chine et aux portes des grandes zones de production d'Europe, toucherait les États-Unis, celle-ci serait dévastatrice pour l'industrie américaine. « La SRRP et la DEP ont une incidence sur l'offre, mais la PPA a une incidence sur la demande aussi. En cas de présence aux États-Unis, tous nos marchés d'exportation fermeraient leurs portes, ce qui serait désastreux », dit-il.

L'autre spectre, tout aussi menaçant que la PPA, serait l'arrivée d'une récession aux États-Unis. Plusieurs économistes entrevoient la fin du cycle de croissance historique de l'économie américaine. « Cela aussi aurait un effet désastreux parce que les consommateurs couperaient sur leurs achats de viande », a indiqué Lee Shulz. ■

À la recherche du prix du porc américain

À la fin des années 1990, la rentabilité de l'élevage de porcs aux États-Unis a connu une glissade aux enfers. « En 18 mois, le prix a chuté de 65 % et le phénomène a attiré l'attention des autorités, au point que le Congrès américain a voté une loi pour obliger les abattoirs à donner plus d'information sur les prix du porc payés aux producteurs », explique Glynn Tonsor. Fils d'éleveur de porcs au Missouri, devenu professeur d'économie agricole à l'Université du Kansas, ce dernier dit avoir vécu cette chute de prix en chair et en os à la ferme.



Glynn Tonsor, professeur d'économie agricole à l'Université du Kansas

Votée une première fois en 1999, la *Livestock Mandatory Reporting Act (LMRA)* ou Loi sur la déclaration obligatoire des prix et du volume du bétail oblige les abattoirs qui abattent plus de 100 000 porcs/an à donner de l'information sur leurs transactions. D'abord fournie sur une base volontaire, la livraison de ces renseignements est devenue obligatoire que deux ans plus tard en 2001. La LMRA est révisée et autorisée tous les 5 ans, tout en étant bonifiée. Par exemple, en 2006, les autorités ont exigé une séparation de l'information sur les truies et verrats de celles des castrats et des cochettes. En 2010, les autorités ont exigé de l'information sur les prix et les volumes des coupes primaires. Et en 2015, celles-ci ont exigé une définition et des exigences de déclaration pour la formule de prix négocié et pour les achats de fin de journée.

C'est le Département américain de l'agriculture (USDA) qui digère toute cette information obtenue des abattoirs. Et il la rapporte régulièrement en cinq grandes catégories :

1-Le prix négocié. « C'est le prix négocié sur un coup de fil entre l'abattoir et le producteur, mais cette façon de faire est presque révolue », explique Glynn Tonsor. Dans les années 1990, plus de 60 % des transactions se faisaient de cette manière. Mais dans les années 2000, ce pourcentage est passé à moins de 20 % et à 3 % à peine en 2018.

2-Les formules de marchés du porc. Cette catégorie amalgame différentes sources d'information, mais traditionnellement des prix du porc vivant dans certaines régions comme l'Iowa et le Minnesota. Plus récemment, on assiste à l'inclusion de formules basées sur la référence « cutout » (coupe de viande) qui serait utilisée aujourd'hui pour le paiement d'environ 33 % des porcs aux USA. Cette catégorie rassemble une bonne proportion des porcs mis en marché aux USA, mais elle est en perte de vitesse, car le pourcentage des transactions dans cette catégorie est passé de 45 % en 2001 à 35 % cette année.

3-Autres formules de marchés. Celles-ci incluent des prix qui sont basés en fonction des contrats à la Bourse de Chicago.

4-Le prix des porcs vendus par les abattoirs propriété des éleveurs. Le pourcentage de ces transactions a presque doublé depuis 2001, passant de 17 % à plus de 30 % ces dernières années. Ce type de transaction reflète l'intégration verticale de la ferme aux marchés de la coupe de viande.

5-La catégorie fourre-tout. Cette catégorie est en croissance puisqu'elle rassemble tous les porcs avec des attributs spécifiques comme sans ractopamine, sans antibiotiques, bien-être animal, etc. Les contrats de type fenêtre ou coût de production se retrouvent aussi dans cette catégorie. Cette catégorie gagne du terrain et représente aujourd'hui plus de 20 % des transactions, plus du double depuis 2001, année d'imposition de la LMRA.

L'économiste a fait plusieurs mises en garde sur le choix des différentes formules de prix, car elles comportent toutes des avantages et des désavantages.

La difficulté d'établir un prix

Selon Glynn Tonsor, obtenir un prix précis du porc américain relève d'une mission impossible, pour deux raisons. La première, c'est que les États-Unis abattent 125 millions de porcs par année et que toutes ces bêtes ne sont pas uniformes comme si elles provenaient du même lot. La seconde est que le USDA est assujéti à la confidentialité des renseignements privés fournis par l'industrie. « En aucun cas, on ne peut être en mesure d'identifier le ou les joueurs dans le marché, sous peine de très coûteuses poursuites juridiques », explique

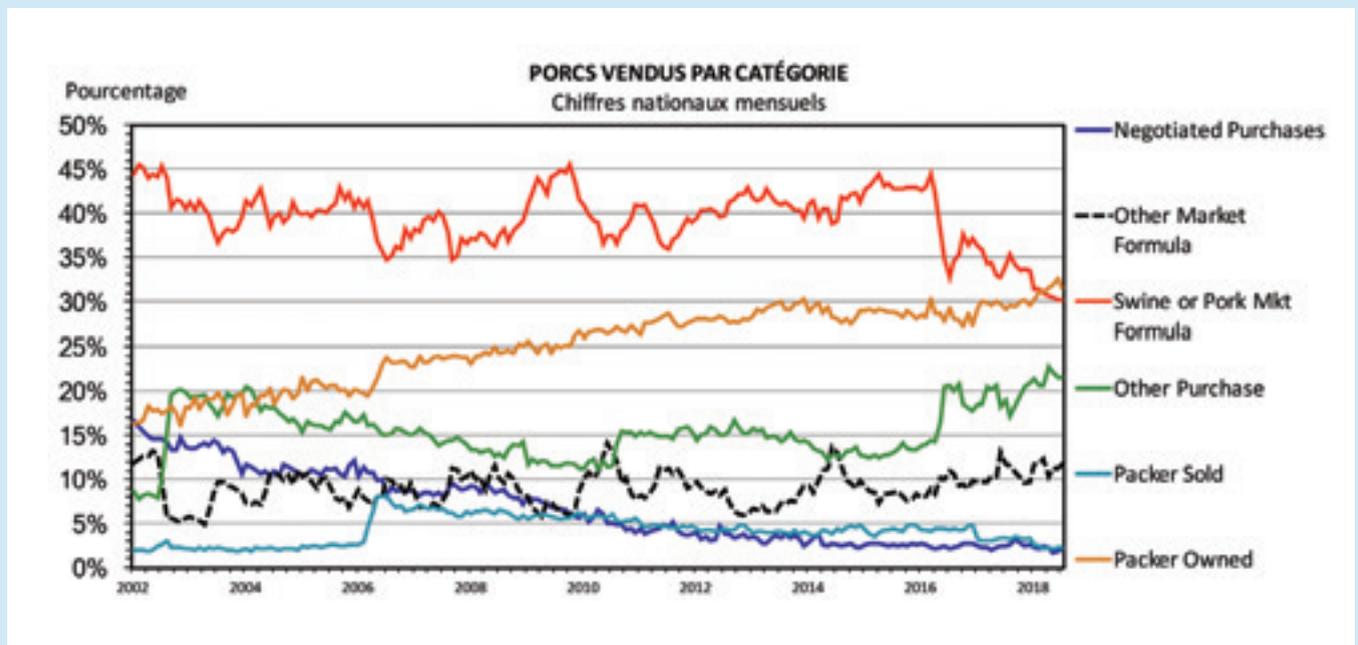
l'expert. C'est la principale raison pour laquelle le USDA dilue ses renseignements en plusieurs catégories de prix. Si la concentration de l'industrie rend la pratique de plus en plus difficile, la publication de ces renseignements joue un rôle de référence accepté et utilisé par tous les joueurs de l'industrie. Le LMRA a force de loi jusqu'au 30 septembre 2020, et Glynn Tonsor ne croit pas que l'administration Trump mette fin à l'exercice.

L'art de bien choisir son prix

L'économiste a fait plusieurs mises en garde sur le choix des différentes formules de prix, car elles comportent toutes des avantages et des désavantages. Par exemple, lorsque les abattoirs cherchaient du porc à tout prix en 2013 et 2014 pendant l'écllosion de DEP, les producteurs qui avaient opté pour « un prix négocié » avaient engrangé une prime de 7 \$ US par rapport à ceux qui avaient choisi la formule basée sur des prix futurs à la Bourse de Chicago. Cette formule n'a été payante qu'après la maladie, alimentée par la crainte exacer-

bée de manquer d'animaux. L'économiste relève que, de 2015 jusqu'à aujourd'hui, les primes offertes dans les différentes catégories ont toutes été supérieures à celle « des prix négociés ». C'est la catégorie fourre-tout (qui inclut par exemple les porcs sans ractopamine) qui a été la plus payante avec des primes oscillant entre près de 4 \$ US et 8 \$ US par rapport à la catégorie du prix négocié.

De plus, une formule qui repose sur le prix des coupes de porc peut fluctuer rapidement. « Le Japon rémunère très bien certaines coupes de viande, mais dans l'éventualité où ce pays ferme ses portes, l'effet instantané peut être draconien sur le prix des coupes », explique Glynn Tonsor. La conférence de l'analyste tombait à pic, alors que le prix touché par les éleveurs québécois est basé sur le prix du porc américain, et au moment où ceux-ci sont en négociation d'une nouvelle convention de mise en marché avec les abattoirs de la province. ■



Hogs sold by transactions

L'alimentation coûte plus cher au Québec que partout ailleurs en Amérique du Nord

C'est en analysant les principales zones productrices de porcs en Amérique du Nord, soit le Québec, l'Ontario, le Manitoba, l'Iowa et la Caroline du Nord, que l'agroéconomiste Gilbert Lavoie en est venu à la conclusion qu'alimenter les porcs au Québec coûte plus cher que n'importe où ailleurs. Il en coûte 5 \$ de moins par 100 kg de poids vif pour élever un porc en Ontario qu'au Québec, 10 \$ de moins en Iowa, le coeur de la production porcine aux États-Unis, 12 \$ de moins au Manitoba et le coût est le même pour alimenter un porc au Québec qu'en Caroline du Nord.

L'étude n'a pas été facile à réaliser parce que, si les données du Québec et de la Caroline du Nord provenaient d'enquêtes réalisées sur de vraies fermes, les données de l'Ontario, du Manitoba, et de l'Iowa provenaient de modélisations théoriques. Autre difficulté : le manque d'homogénéité des données entre les différentes régions. Par exemple, le poids d'entrée d'un porcelet à l'engraissement pouvait varier de près de 27 kg au Québec à 18 kg en Caroline du Nord, tout comme le poids de sortie à l'abattage, ce qui influence le taux de conversion alimentaire d'une région à l'autre. « Ça revenait à comparer des pommes avec des oranges », dit Gilbert Lavoie.

Pour mieux cerner la différence du coût de l'alimentation entre les zones, l'économiste a choisi de calculer le coût des ingrédients – maïs, soya, tourteau de soya, blé dur moulu, drêche, tourteau de canola – selon les régions afin de concocter une formulation pour élever un porc « type Québec », avec un taux de conversion alimentaire de 2,84. C'est sur cette base que l'économiste a pu arriver à calculer des écarts structurels du coût d'alimentation oscillant entre

0\$ pour la Caroline du Nord et 12\$ pour le Manitoba.

Il en coûte moins cher d'alimenter un porc au Manitoba qu'en Iowa parce que la région se trouve dans une situation unique.

« La Caroline du Nord a un coût semblable au Québec parce que, si elle est la deuxième région productrice de porcs aux États-Unis, elle ne produit presque pas de maïs-grain », a expliqué Gilbert Lavoie. Selon lui, cette région est devenue une force majeure de la production porcine aux États-Unis en raison du modèle d'affaires extrêmement efficace développé sous intégration par Smithfield. Ce modèle a battu à plate couture la ferme typique de l'Iowa, premier producteur de porcs et de maïs au pays, où les producteurs



Selon M. Lavoie, la prospérité de la filière porcine québécoise passe par l'instauration d'un système davantage inspiré d'une chaîne de valeur pour rétribuer les éleveurs, afin de leur permettre d'investir dans leurs entreprises, qu'une rémunération basée sur un prix de commodité américain.



Gilbert Lavoie, agroéconomiste.

Quelles sont les solutions pour pallier ces écarts structurels?

L'économiste indique avoir travaillé de concert avec un comité de pilotage, composé d'experts du CDPQ, du MAPAQ, des Éleveurs de porcs, de l'AQINAC (représentée par Nutreco) et des abattoirs (représentés par Olymel), pour vérifier ses chiffres et produire une série de recommandations destinées aux éleveurs. Ses recommandations sont les suivantes :

- Produire un porc plus lourd. Cette approche est déjà adoptée au Québec. C'est d'ailleurs en raison d'un coût d'alimentation plus élevé que les éleveurs du Québec produisent un porc plus lourd qu'ailleurs en Amérique du Nord. « On a intérêt sur un même porcelet à aller chercher plus de revenus », dit-il.
- Améliorer le taux de conversion alimentaire en ayant recours, entre autres, à l'alimentation de précision (un taux de 2,72 comparé à 2,84 peut faire toute une différence selon lui). « Le problème, c'est que les producteurs ne dégagent pas assez de marge pour investir dans des bâtiments modernes et accéder à ces technologies », remarque-t-il.
- Miser sur le développement de marchés de créneaux, tels les porcs spécifiques sans antibiotiques par exemple. « Certaines entreprises comme Lucyporc et duBreton le font déjà », fait-il remarquer.
- Gérer les risques d'achats de grains par l'entremise d'outils boursiers (hedging) pour mieux sécuriser les marges de l'entreprise. « Cela se fait avec l'aide de spécialistes, et on doit aussi prendre en considération l'ASRA », dit-il.

alternaient entre la production de porcs ou de maïs quand le prix de l'un ou de l'autre était plus alléchant.

Quant à la surprenante conclusion qu'il en coûte moins cher d'alimenter un porc au Manitoba qu'en Iowa, c'est que la région se trouve dans une situation unique. « Elle est dans une zone de surplus de maïs-grain où il n'y a pas d'engraissement. Ce grain doit absolument être écoulé, ce qui pousse la base du prix à la baisse et en fait le maïs le moins cher en Amérique du Nord », explique Gilbert Lavoie.

Selon Gilbert Lavoie, les éleveurs québécois produisent déjà une viande de porc de haute qualité et primée sur les marchés internationaux. Cependant, croit-il, la prospérité de la filière porcine québécoise passe par l'instauration d'un système davantage inspiré d'une chaîne de valeur pour rétribuer les éleveurs, afin de leur permettre d'investir dans leurs entreprises, qu'une rémunération basée sur un prix de commodité américain. ■

L'Asra est-elle justifiée?

C'est la question à laquelle ont tenté de répondre deux experts. Catherine Brodeur, vice-présidente affaires économiques, groupe AGÉCO, a d'abord rappelé que le programme de l'ASRA (assurance stabilisation des revenus agricoles) administré par La Financière agricole du Québec a été fortement critiqué ces dernières années, mentionnant son déficit record de 860 M\$ en 2009, dont était 80 % attribuable au secteur porcin. « Il y a eu un certain rétablissement, mais les compensations sont à nouveau à la hausse », a-t-elle indiqué.

La chercheuse a comparé les coûts de production entre différentes régions productrices de porcs au Canada (Québec, Ontario, Manitoba), l'Iowa aux États-Unis (qui représente plus du tiers de la production américaine), la France, le Danemark et l'Espagne. L'agroéconomiste a spécifié avoir utilisé diverses banques de données et fait les ajustements nécessaires, pour comparer des pommes avec des pommes, et a tenu compte du taux de change des devises. Elle s'est attardée à trois grands postes du coût de production que sont l'alimentation, de loin le plus important, le travail et les bâtiments.

Voici ses grandes conclusions :

- Alimentation : Sans grande surprise, c'est au Québec à 122 \$/100 kg de carcasse que ce coût est le plus élevé tant au Canada qu'en Iowa en 2014-2015 qu'au Danemark. Il est cependant moins élevé qu'en France et en Espagne.
- Les éleveurs québécois sont aussi productifs que leurs concurrents au chapitre des performances zootechniques, mais moins performants pour le temps du travail qui est plus élevé pour produire une carcasse de 100 kg au Québec « peut-être parce que les troupeaux sont plus petits qu'ailleurs » en Amérique du Nord, indique l'agroéconomiste. La ferme québécoise typique compte 306 truies, tandis que celle du Manitoba en compte 500 et celle de l'Iowa 1 200.
- « Le manque d'efficacité du travail des éleveurs québécois est peut-être aussi lié à un parc de bâtiments vieillot et moins automatisé. Mais en le renouvelant, il faut considérer que ceux-ci augmenteraient leurs coûts de production face à la concurrence », relève Catherine Brodeur.
- Le coût des bâtiments au Québec, que ce soit pour une maternité (3 000 \$/truie), une maternité pouponnière (3 800 \$/truie) ou un engraissement (500 \$/place), est là aussi plus élevé que tous les concurrents nord-américains. Ce coût est moins élevé qu'en France et au Danemark. Construire un engraissement en Espagne coûte la moitié moins cher que partout ailleurs, en raison du climat et de la structure très intégrée de la production.



Catherine Brodeur, vice-présidente affaires économiques, groupe AGÉCO.

Catherine Brodeur a cependant apporté un bémol sur la comparaison du coût des bâtiments entre les régions, incluant les différentes régions au Québec même. « Ce point mériterait une enquête plus précise et plus approfondie », a-t-elle indiqué.

Taux de change et coûts d'alimentation

Comparaison des coûts d'alimentation (CAD/100 kg carcasse) selon les différents scénarios de taux de change





Daniel-Mercier Gouin, professeur d'agroéconomie à l'Université Laval.

Par la suite, Daniel-Mercier Gouin, professeur d'agroéconomie à l'Université Laval, a décortiqué l'ASRA en trois résultats :

- Le soutien de stabilisation, qui permet de combler l'écart entre le prix du marché et la moyenne olympique des prix des cinq dernières années, fait son boulot.
- Aucun des concurrents n'offre un soutien semblable à l'ASRA. Toutefois, la guerre commerciale déclenchée avec la Chine et le Mexique et l'aide ad hoc de 4 \$ US/porc du président Trump se refléteront dans une partie de la compensation de l'ASRA en 2018 « puisque le conflit a fait baisser le prix du porc américain qui sert de référence au Québec ».
- Selon le professeur, l'ASRA peut être analysée comme un outil servant à corriger un désavantage compétitif, notamment au chapitre des coûts de l'alimentation qui sont beaucoup moins élevés en Ontario, au Manitoba ou en Iowa. « Un producteur québécois peut utiliser ses compétences techniques pour améliorer sa conversion alimentaire, mais les coûts de grains sont hors de son contrôle », relève Daniel-Mercier Gouin. L'ASRA, note-t-il, n'a pas compensé pour le surcoût de l'alimentation depuis 2013.



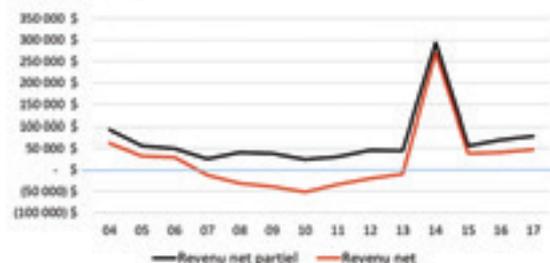
Dans son analyse, le professeur Gouin relève que de 2006 à 2013, le revenu net des producteurs, c'est-à-dire après le paiement des cotisations, est dans le rouge.

Dans son analyse, le professeur Gouin relève que de 2006 à 2013, le revenu net des producteurs, c'est-à-dire après le paiement des cotisations, est dans le rouge. « C'est ce qui explique le manque d'investissements pour remettre le parc de bâtiments au goût du jour. Après avoir connu une bonne année en 2014, les producteurs ont réduit leur niveau d'endettement, mais je ne sais pas si ces derniers ont réussi, depuis, à rebâtir leur trésorerie pour affronter l'année 2018, particulièrement difficile. »

Chose certaine, si le déficit du fonds de réserve de l'ASRA du porc à l'engrais a fondu à 137 M\$ à la fin de 2017, comparé à 439 M\$ en 2009, l'expert prévoit une augmentation de ce déficit. Catherine Brodeur et Daniel-M. Gouin concluent que le soutien de l'ASRA garde sa justification principalement pour pallier le surcoût d'alimentation au Québec. Ils rappellent que ce programme assure une certaine stabilité des emplois et des retombées économiques de toute la filière porcine québécoise face aux fluctuations en yoyo du prix du porc et du taux de change du dollar canadien. ■

Le soutien ASRA et la compétitivité relative du Québec

Évolution du revenu net partiel et du revenu net (après paiement des cotisations), ASRA pour la ferme-type naisseur-finiisseur, Québec, 2004-2017



Tirer profit des outils Web de la mise en marché

Les Éleveurs de porcs ont élaboré, au fil des ans, différents outils afin de permettre aux entreprises de faire un suivi de leurs données d'élevage. Lors de l'assemblée semi-annuelle, tenue à Québec le 9 novembre, M. Simon Breton, membre de l'exécutif du comité de la mise en marché - finisseurs, a démontré comment l'utilisation régulière de ces outils lui permet de prendre des décisions plus éclairées.

M. Breton a expliqué que les outils « Bon de réception » et « Gestdon » notamment l'aident à effectuer un suivi rapide de ses livraisons, de ses données d'abattage et de l'état de ses porcs. Cette pratique lui permet, entre autres choses, d'identifier les problèmes et d'ajuster ses stratégies en cours d'élevage.

Promotion et utilisation

Les Éleveurs travaillent actuellement à l'élaboration d'un projet visant à mieux faire connaître les différents outils disponibles et favoriser leur plus grande utilisation. Un comité de trois éleveurs aura comme mandat d'identifier les bonnes pratiques de gestion à la ferme ainsi que

les outils Web qu'ils utilisent. Des capsules vidéo seront produites. D'ici là, les éleveurs sont invités à consulter le site sécurisé Accesporc où se trouvent les outils et à communiquer avec le Service de la mise en marché pour toute question au 1 800 363-7672.

LE CCP TRAVAILLE SUR UNE RÉFÉRENCE DE PRIX CANADIENNE

Lors de l'assemblée semi-annuelle des Éleveurs, René Roy, à titre de 2^e vice-président du Conseil canadien du porc (CCP), a présenté les principaux dossiers qui ont été à l'ordre du jour de l'assemblée d'automne du CCP.

D'entrée de jeu, M. Roy a fait état d'une étude sur la détermination du prix du porc au Canada qui devrait être lancée sous peu par le CCP. Celle-ci vise à déterminer la valeur du porc canadien par rapport à ses principaux concurrents, à identifier et à quantifier les facteurs déterminants de la valeur du porc canadien et à élaborer des indicateurs canadiens pour le prix canadien des porcs vivants, en y incorporant la valeur des coupes.

Les participants à l'assemblée d'automne sont d'avis que les différents attributs du porc canadien justifient d'y rattacher une rémunération conséquente. Le CCP entend d'ailleurs mener des discussions avec le Conseil des viandes du Canada à ce sujet.

Révision du Code de pratiques

René Roy s'est aussi attardé à l'examen quinquennal du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs. Il a rappelé que cette démarche, qui sera lancée en décembre 2018, constitue un examen de mi-parcours, et non pas une refonte complète du code. Les membres du



René Roy, deuxième vice-président du Conseil canadien du porc. (Photo d'archives)



Les membres du CCP souhaitent discuter de la possibilité de repousser l'échéance de 2024 pour le logement des truies en groupe.

CCP souhaite discuter de la possibilité de repousser l'échéance de 2024 pour le logement des truies en groupe. M. Roy a rappelé l'objectif du CCP de s'assurer que personne ne soit contraint de quitter la production en raison des nouvelles normes de bien-être animal.

Contribution sur les importations

Le 2^e vice-président du CCP a aussi réitéré la demande faite au gouvernement fédéral pour une contribution perçue des importations de porc afin de bonifier le financement de la recherche et la promotion du porc au Canada. Il a rappelé que le secteur bovin canadien procède déjà avec un tel mécanisme de financement.

Porcs sauvages

Finalement, il a conclu sa présentation en abordant l'enjeu des porcs sauvages, qui sont plus présents dans l'Ouest canadien. La grande population de porcs sauvages inquiète le CCP puisqu'il s'agit d'un vecteur important de transmission de maladies porcines.

ENTENTE AVEC SANIMAX POUR LA DÉCLARATION DES ANIMAUX MORTS

Depuis le 1^{er} novembre, les Éleveurs de porcs du Québec déclarent les déplacements d'animaux morts à la ferme pour les clients de Sanimax à partir des données transmises par cet équarrisseur.

Cette entente vise à mieux accompagner les éleveurs au regard du respect de leurs obligations. Les producteurs ne faisant pas affaire avec Sanimax doivent continuer de déclarer leurs mouvements d'équarrissage. Des discussions sont en cours avec Rothsay (Darling) et Jean-Paul Fortier & frères pour offrir le même service.

Pour chacune des collectes effectuées par Sanimax, les Éleveurs de porcs transmettent aux producteurs, par courriel, la confirmation que leur mouvement a été déclaré dans PorcTRACÉ. On invite les producteurs à être vigilants pour le début de la nouvelle procédure. À la suite d'une collecte à la ferme, le producteur doit s'assurer qu'il a reçu le courriel de confirmation, sinon il doit en aviser les Éleveurs de porcs. Sur réception du courriel, les producteurs ont la responsabilité de vérifier si les informations déclarées sont conformes, à défaut de quoi ils devront les corriger si nécessaire. Dans le cas où un éleveur préférerait effectuer sa déclaration lui-même, il doit communiquer avec le Service de la mise en marché au 1 800 363-7672. ■

Présentation de l'étude du coût de production 2017 des Éleveurs

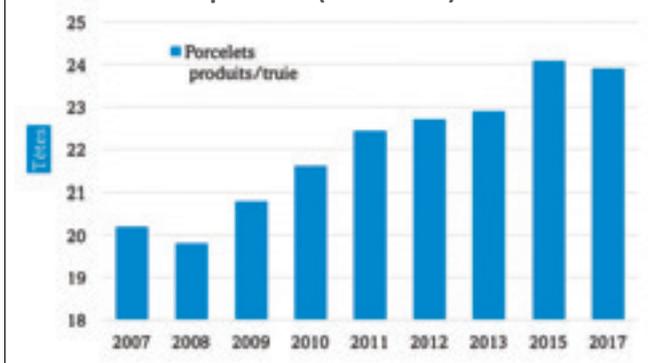
Les Éleveurs de porcs du Québec ont réalisé cette étude du coût de production en collaboration avec les Groupes conseils agricoles du Québec, aujourd'hui regroupés sous le nom de Pôle d'expertise en services-conseils agricoles (VIA), et les différents conseillers techniques et en gestion.

Pour l'année 2017, 59 entreprises naisseurs-finisieurs (NF) ont participé à l'étude du coût de production. Cet échantillon est représentatif de la taille et de la répartition régionale de ce modèle d'entreprises porcines au Québec. Les Éleveurs présentent ci-dessous les principaux résultats de l'étude.

Plafonnement de la productivité par truie

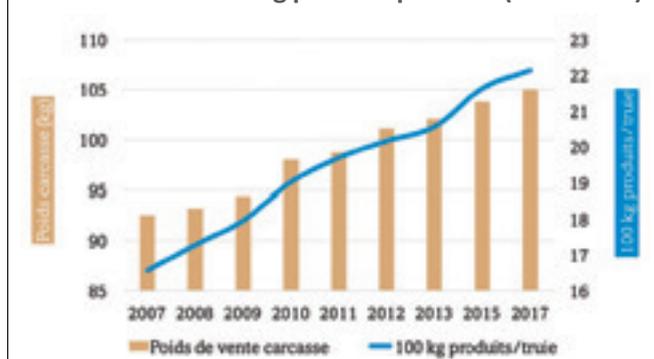
La productivité des truies dans les entreprises NF s'est progressivement améliorée entre 2007 et 2017. Le nombre de porcelets produits par truie a augmenté de 3,7 têtes durant cette période. Cependant, il a stagné entre 2015 et 2017.

Figure 1 : Évolution du nombre de porcelets produits par truie (2007-2017)



Dans la même lignée, le nombre des 100 kg produits par truie a progressé dans l'intervalle de 2007 et 2017 pour passer de 16,6 à 22,1. À noter qu'il a connu une croissance de 2,3 % entre 2015 et 2017. Par ailleurs, les entreprises continuent d'envoyer des porcs plus lourds aux abattoirs. Le poids carcasse est passé de 92,5 à 105 kg entre 2007 et 2017. À préciser que ce poids a varié de 103,8 à 105 kg entre 2015 et 2017.

Figure 2 : Évolution du poids carcasse des porcs et du nombre des 100 kg produits par truie (2007-2017)



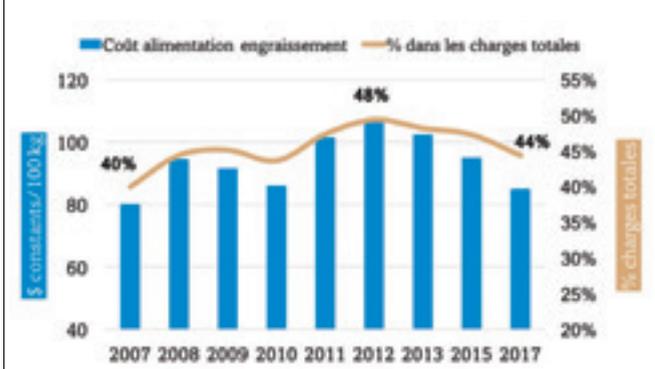
Avec cette augmentation de la productivité par truie et celle du poids carcasse des porcs, plusieurs entreprises NF se départissent de leurs porcelets faute d'espace dans les parcs d'engraissement. En effet, la proportion de ces entreprises est passée de 27 % (17 entreprises sur 62) en 2007 à 30 % (18 entreprises sur 59) en 2017. De même, leur nombre de porcelets vendus par truie en inventaire a augmenté de 2,3 à 4,9 durant la période de 2008 et 2017. Les investissements futurs dans les ateliers aideraient ces entreprises à assurer la finition de tous les porcelets produits afin de profiter pleinement de la productivité des truies et de la valeur ajoutée des porcs plus lourds.

Baisse du coût d'alimentation en engraissement

Entre 2007 et 2012, le coût de l'alimentation en engraissement est passé de 80 \$ à 108 \$ constants par 100 kilos produits, soit une augmentation de 25 %. Après cette tendance haussière, ce coût a graduellement diminué pour atteindre 85 \$/100 kg produits en 2017, soit un recul d'environ 27 %.

Bien que cette part des dépenses en alimentation représente moins de la moitié des charges totales de l'entreprise NF en 2017, son niveau est resté tout de même supérieur à celui de 2007, en lien direct avec le poids plus élevé des porcs mis en marché.

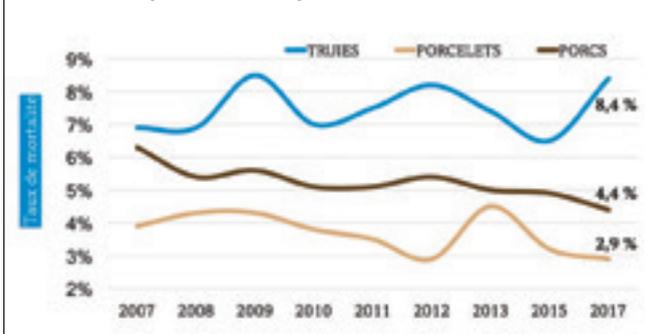
Figure 3 : Évolution du coût de l'alimentation en engraissement (\$ constants/100 kg) et de son pourcentage dans les charges totales de l'entreprise (2007-2017)



Santé du cheptel porcin québécois

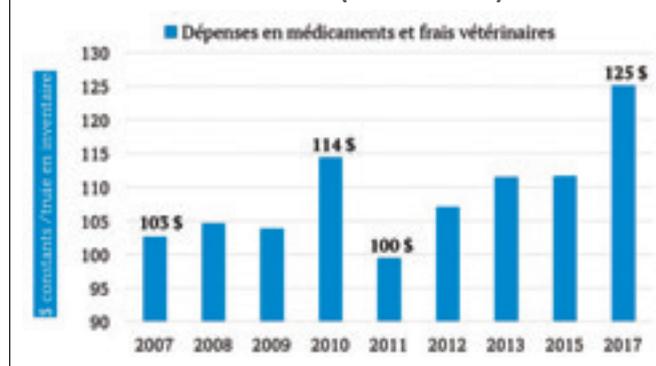
L'amélioration continue du statut sanitaire a permis de contrôler la mortalité des animaux après la crise de circovirus en 2006. La mortalité des porcs et des porcelets est en baisse respectivement de 1,9 % et de 1 % entre 2007 et 2017. Cependant, le taux de mortalité des truies a augmenté de 1,5 % durant la même période passant de 6,9 % à 8,4 %. À noter qu'entre 2015 et 2017, cette augmentation est de 1,9 %, notamment parce que le nombre des maternités ayant connu un épisode de maladie a doublé. Pour l'avenir, il faudra surveiller les épisodes éventuels de canicule qui pourraient contribuer à la mortalité des truies compte tenu de leur forte sensibilité aux températures élevées. Les producteurs devront y répondre avec une régie d'élevage innovatrice et des investissements en bâtiments qui intègrent ces effets de changements climatiques.

Figure 4 : Évolution du taux de mortalité des truies, porcelets et porcs (2007-2017)



Depuis 2012, les dépenses en frais vétérinaires et médicaments de la naissance à l'abattage sont en croissance pour la ferme moyenne NF. Cette variation est en partie liée aux différentes stratégies de prévention des maladies qui sont mises en place par les entreprises. Cependant, l'année 2017 se démarque par des déboursés, en médicaments et en frais vétérinaires, qui s'élèvent à 125 \$ constants par truie en inventaire. Cela correspond à une augmentation des dépenses de l'ordre de 10,4 % entre 2015 et 2017. Cette situation est directement liée aux épisodes de maladie qui sont passés de 8,3 % à 16,9 % en maternité et de 13,3 % à 25,4 % en engraissement durant cette période.

Figure 5 : Évolution des dépenses en médicaments et frais vétérinaires en \$ constants par truie en inventaire (2007 - 2017)

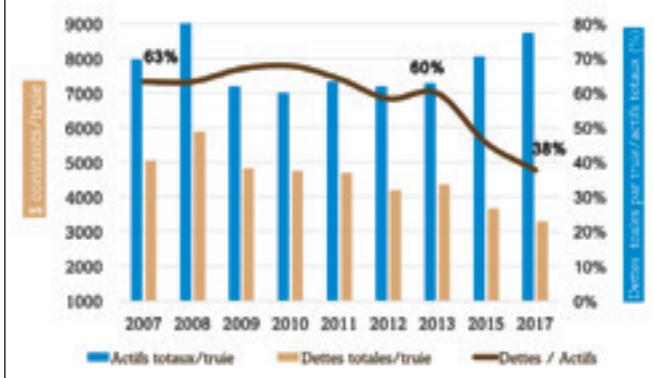


Baisse du taux d'endettement

En 2007, la moyenne de la dette par truie en inventaire s'élevait à 5 044 \$ constants, soit 63 % des actifs totaux. Elle a été réduite à 3 289 \$ en 2017, soit un niveau d'endettement de 38 %. À préciser qu'il ne s'agit pas de l'évolution du taux d'endettement des mêmes entreprises étudiées au fil des ans. Ainsi, l'évolution de ce taux d'endettement est tributaire de la variabilité des structures des dettes des entreprises participantes à l'étude. On peut conclure de cette situation que les entreprises ont utilisé les bons prix de 2014 pour essentiellement réduire leur taux d'endettement. Indirectement, on dénote aussi, dans la réduction significative de cet endettement, que les entreprises ont très peu investi au cours des dernières années.



Figure 6 : Évolution des actifs totaux, des dettes totales et du taux d'endettement par truie d'une entreprise NF moyenne (2007 – 2017)



En attente des investissements dans les bâtiments porcins

En 2017, on remarque à la fois une augmentation des investissements et des dépenses d'entretien par rapport à l'année 2015. À cause du vieillissement des ateliers, les déboursés en entretien des bâtiments ont constamment augmenté entre 2010 et 2017, alors que les investissements ont présenté une variation irrégulière. Exactement 29 % d'entreprises NF de l'échantillon de 2017 ont fait des investissements pour environ 32 455 \$ en moyenne.

Figure 7 : Évolution des investissements et des dépenses d'entretien des bâtiments des entreprises NF (2007-2017)



Solde résiduel

Les 43 mêmes entreprises NF ont enregistré un solde résiduel positif en 2017 comparativement à l'année 2015. Cette légère amélioration des liquidités est en partie attribuable à l'augmentation du prix reçu du marché combiné à la baisse des prix des moulées, faisant en sorte qu'aucune compensation ASRA n'a été versée en 2017. L'impact de la réduction du coût d'alimentation peut être saisi sur le plan de la variation des charges d'exploitation, sachant que l'alimentation compte pour une part majoritaire des dépenses. De plus, en 2017, les entreprises ont un peu réduit leur rémunération par rapport à 2015. Le paiement d'intérêt et le remboursement en capital sont restés relativement les mêmes entre 2015 et 2017, bien que 5 % des entreprises de l'échantillon aient connu une situation d'arrrages en 2017. Au regard de l'année 2012, les salaires totaux versés en 2017 sont supérieurs, mais le solde résiduel est inférieur. À noter cependant que 36 % des entreprises de l'échantillon étaient en arrrages en 2012.

Temps de travail

On enregistre une augmentation des heures travaillées par truie entre 2013 et 2017, soit 1,7 heure. Par contre, ce changement est négligeable entre 2015 et 2017 bien que la ferme moyenne de l'étude 2017 ait un nombre de truies en inventaire plus élevé. Pour le temps de travail par porc produit, il s'est maintenu relativement au même niveau en 2017 par rapport aux deux autres années de l'étude. Précisons qu'il ne s'agit pas de mêmes entreprises comparées à travers les années, de ce qui peut jouer sur la structure des heures de travail.

Soldes résiduels des 43 mêmes entreprises NF (2012, 2017, 2015)

État des résultats des 43 mêmes entreprises Naisseurs - Finisseurs	2017		2015		2012	
	291 truies 6199 porcs 6507 - 100 kg		287 truies 6023 porcs 6250 - 100 kg		275 truies 5498 porcs 5528 - 100 kg	
	\$	\$/100 kg	\$	\$/100 kg	\$	\$/100 kg
Produits bruts totaux	1 426 715	219,26	1 353 107	216,50	1 378 651	249,39
Charges (avant rémunération, capital et intérêts)	1 158 048	177,97	1 142 817	182,85	1 147 547	207,59
MARGE BRUTE	268 667	41,29	210 290	33,65	231 104	41,81
Total salaires, retraits, impôts	137 276	21,10	144 887	23,18	97 245	17,59
Capacité de remboursement maximum	131 391	20,19	65 403	10,46	133 859	24,21
Remboursement capital réel MLT	79 181	12,71	75 116	12,02	57 063	10,32
Remboursement intérêt MLT	20 865	3,21	17 869	2,86	26 327	4,76
SOLDE RÉSIDUEL	31 345	4,82	(12 135)*	(1,94)*	50 469	9,13

* Montant ajusté après l'arrimage Agri-investissement de 2014, appliqué sur la compensation ASRA 2015.



Figure 8 : Temps de travail par truie en inventaire et par porc produit pour les entreprises NF (2013, 2015 et 2017)



Relève

Environ 41 % des entreprises dans l'étude ont déjà une relève identifiée. Pour les entreprises sans relève identifiée, on retrouve aussi une bonne proportion des entreprises (27 %, 9 sur 33) avec des propriétaires plus jeunes (40 ans et moins). Pour ces entreprises avec des jeunes propriétaires, la question de la relève n'est pas un enjeu majeur à ce stade-ci. C'est plutôt pour les 27 % (9 entreprises sur 33) de propriétaires de plus de 60 ans que l'absence de la relève est préoccupante.

Bien-être animal

Sur 59 entreprises NF ayant participé à l'étude de coût de production :

- 7 (12 %) ont des truies majoritairement logées en groupe, c'est-à-dire $\geq 50\%$ du cheptel des truies,
- 4 (7 %) ont des truies partiellement logées en groupe, c'est-à-dire $< 50\%$ du cheptel des truies,
- 48 (81 %) n'ont pas encore de truies logées en groupe.

Parmi les 48 entreprises qui n'ont pas encore de truies logées en groupe (81 % de l'échantillon) :

- 33 (69 %) prévoient des modifications à leurs bâtiments au plus tard en 2022,
- 2 (4 %) prévoient des modifications à leurs bâtiments après 2022,
- 13 (27 %) n'ont pas encore planifié les modifications de leurs bâtiments.

À noter que 83 % des entreprises NF de l'échantillon ont affirmé avoir déposé leurs dossiers dans le cadre du Plan de soutien aux investissements en agriculture contribuant à l'adaptation des entreprises en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique du MAPAQ.

Résultats indexés des entreprises naisseurs et des entreprises finisseurs

Les résultats de l'étude 2016 sur les

entreprises de type naisseur avec vente au sevrage et finisseur uniquement ont été indexés pour l'année 2017 et sont présentés dans le rapport intégral publié sur le site des Éleveurs de porcs du Québec. Ces entreprises seront de nouveau enquêtées pour l'étude 2018.

Pour plus d'informations, il faut consulter le rapport intégral publié sur le site Internet des Éleveurs de porcs du Québec. ■

Figure 9 : Résultats d'un sondage sur la relève

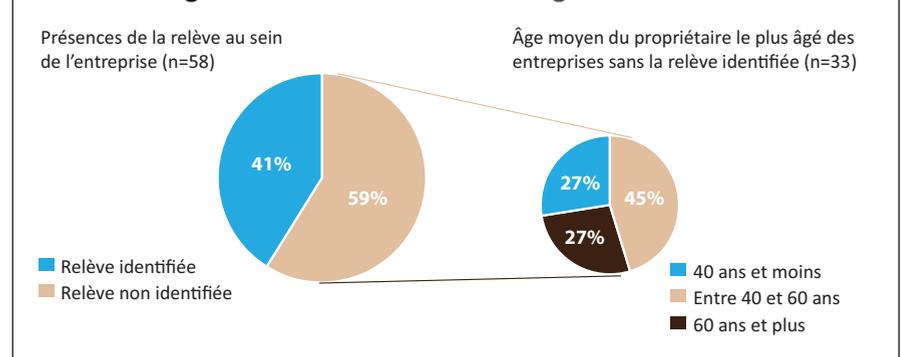
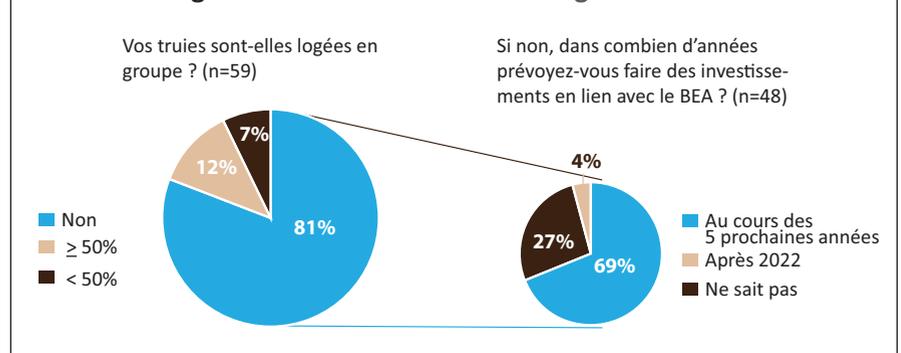


Figure 10 : Résultats d'un sondage sur le BEA



Un troisième concours *Responsables par nature* revu et simplifié!

Fiers du succès des deux premières présentations du concours Responsables par nature, les Éleveurs de porcs du Québec invitent tous les éleveurs à s'inscrire à la troisième mouture, en 2019, qui s'inscrit toujours dans la démarche de responsabilité sociale entreprise par les éleveurs de porcs du Québec. La date de tombée pour les inscriptions est le 1^{er} mars.

Le formulaire de mise en candidature a été revu et simplifié. Il comporte un nombre réduit de questions à choix multiples pour chacun des cinq axes de la responsabilité sociale :

1. Gouvernance
2. Environnement
3. Bien-être animal, santé animale et salubrité
4. Économie
5. Mieux-être des travailleurs et relations avec la communauté.

De plus, le candidat doit décrire une pratique qu'il met en œuvre pour uniquement deux des cinq axes de la responsabilité sociale.

De l'aide pour le formulaire

Une autre nouveauté : le candidat peut faire appel aux Éleveurs de porcs du Québec pour remplir le formulaire de candidature, moyennant un entretien téléphonique d'une durée maximale de 45 minutes. Le candidat qui le souhaite pourra alors contacter MME Carole Duval, soit par courriel cduval@leseleveursdeporcs.quebec ou par téléphone au 450 679-0540, poste 8478. Le formulaire de candidature sera disponible à partir du 1^{er} décembre 2018 sur le site

Internet accesporcqc.ca. La date limite pour soumettre votre candidature est le 1^{er} mars 2019.

Un Premier Grand Prix de 2 500 \$

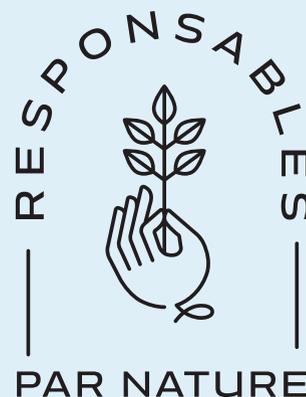
Trois prix seront remis aux éleveurs de porcs qui se seront particulièrement démarqués par l'adoption des meilleures pratiques d'élevage et de production. Le grand lauréat remportera le 1^{er} prix d'une valeur de 2 500 \$. Les deux candidats qui arriveront en deuxième et troisième position recevront chacun un prix d'une valeur de 1 000 \$. Le dévoilement des lauréats aura lieu lors de l'assemblée générale annuelle des 6 et 7 juin 2019.

Chacun des trois lauréats participera au tournage d'une capsule vidéo, présentant ses pratiques engagées, qui sera diffusée lors de la remise des prix à l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de porcs. Les trois lauréats livreront également un témoignage qui sera publié dans le magazine Porc Québec (L'actuel numéro présente d'ailleurs le dernier reportage sur l'un des gagnants, Ferme Julien Gauvin). Les frais d'inscription et d'hébergement entourant la participation à l'assemblée générale annuelle sont assumés par les Éleveurs de porcs du Québec.

Évaluation selon la situation de l'éleveur

Le candidat n'est évalué que par rapport aux pratiques qui s'appliquent à sa situation. Autrement dit, un candidat ne cultivant pas de terres ou n'ayant pas d'employés ne sera pas évalué par rapport aux pratiques culturales ou à la gestion des ressources humaines. Le candidat ne sera donc pas pénalisé du fait de ne pas pouvoir répondre à certaines questions.

On peut avoir un aperçu du concours en visionnant les capsules vidéo des lauréats de 2017 et 2018 qui sont sur le site Internet des Éleveurs de porcs du Québec, dans la section Médias, puis Vidéos. ■



Le porc du Québec mise sur la mémorabilité

La nouvelle campagne automnale « Le porc du Québec », signée Lg2, mise sur le caractère mémorable et facile à aimer du produit. L'offensive démontre que les recettes à base de porc du Québec sont tout simplement inoubliables. La mémoire étant sélective, on se souvient des premières fois, on se rappelle de moments marquants, des chansons restent en tête, et il y a des occasions savoureuses comme les plats cuisinés avec « Le porc du Québec ».

Le plan de rayonnement de la campagne, élaboré en collaboration avec Cossette Média, sera déployé jusqu'au début décembre sur les grands réseaux avec trois nouveaux messages télé. La visibilité sera aussi présente sur les médias numériques de Radio-Canada (Tout.tv), Télé-Québec, TVA, YouTube et dans La Presse+. Un dossier spécial sera aussi publié dans les magazines, entre autres dans le magazine RICARDO.

Les Éleveurs de porcs souhaitent inspirer les gens et les inciter à ajouter une recette de plus dans leur banque de recettes familiales. « Ces dernières années, nous avons invité les Québécois à intégrer Le porc du Québec à leur menu en communiquant le côté facile à cuisiner de cette viande savoureuse, indique Danielle Vaillant, directrice du marketing des Éleveurs de porcs du Québec. Alors qu'il est de plus en plus considéré comme un produit facile à cuisiner pour toutes les occasions, le temps était venu de miser sur les émotions et la mémorabilité des recettes conçues avec Le porc du Québec. » La notion d'émotion est importante, les tendances démontrent que les gens prennent moins de temps pour cuisiner et mangent en vitesse. Le porc du Québec souhaite toucher et inspirer. « Choisir le côté mémorable du porc du Québec comme axe de création nous a permis de parler au cœur des gens et non à leur tête. On peut oublier avec qui on était ou dans quel contexte on se trouvait, mais un bon plat cuisiné laisse un souvenir impérissable capable de nous faire revivre le moment de nouveau », explique Nicolas Dion, associé, directeur de création, Lg2.



Les trois nouveaux messages télé relevant des moment mémorables.

Un nouveau partenariat avec l'équipe de RICARDO a aussi été établi. Pour l'Action de grâce, le 6 octobre dernier, les internautes avaient la chance unique de cuisiner Le porc du Québec en temps réel avec le chef vedette. Plus de 2 600 participants inscrits se sont rendus sur la page Facebook de Ricardo Cuisine pour prendre part à son premier atelier culinaire interactif, une innovation proposée par l'équipe de Cossette Média. Au menu, soupe bortsch à l'échine de porc, carré de porc et sa sauce à l'orange et gâteau à la citrouille. Ce sont près de 35 000 personnes qui ont visionné la vidéo : un franc succès et une Action de grâce réussie pour plusieurs familles québécoises.



CONCOURS SECRET DE FAMILLE CHEZ IGA

Cet automne, Le porc du Québec a lancé le concours « Secret de famille » en collaboration avec la chaîne d'alimentation IGA. Les consommateurs étaient invités à se rendre sur la page Facebook Le porc du Québec et à dévoiler l'ingrédient secret qui rehausse leur recette de porc préférée. Le prix à gagner était un ensemble-cadeau parfait pour passer une soirée en famille, soit 1 000 \$ en carte-cadeau IGA, 100 \$ en carte-cadeau SAQ et 3 jeux de société. Cette initiative a aussi été lancée dans les magasins IGA. Plusieurs pièces publicitaires ont été créées, dont des affiches et des étiquettes à l'effigie du concours, sans oublier la visibilité sur les médias sociaux, l'infolettre et le site Web d'IGA où les recettes exclusives des Éleveurs sont à l'honneur. Plus de 3 300 personnes ont participé au concours, et 170 500 ont été atteintes. À l'heure où les médias sociaux sont de plus en plus importants pour rejoindre les consommateurs, ce partenariat avec IGA est une autre façon de faire rayonner Le porc du Québec à sa juste valeur. ■



Le porc du Québec lance son compte Instagram

À la suite de l'annonce du virage numérique en 2018, Le porc du Québec a créé un compte Instagram. Cette plateforme qui connaît une popularité croissante à travers le monde recense au Québec plus de 2,3 millions de comptes¹ utilisés sur une base régulière. C'est donc pour accentuer sa présence sur les médias sociaux que Le porc du Québec a lancé au début de novembre un compte Instagram. Les utilisateurs de cette plateforme cherchent l'inspiration; ainsi, il s'agit d'un environnement idéal pour permettre à la marque Le porc du Québec de se distinguer avec ses magnifiques photos de recettes cuisinées par plusieurs chefs de renom.

¹ Cossette média via Instagram Business Manager

Mot de présentation du président

Chaque fois qu'ils en ont l'occasion, les Éleveurs de porcs du Québec insistent sur l'importance de créer un environnement d'affaires qui permettra aux entreprises de choisir librement leur modèle d'affaires dans lequel évoluer. L'atteinte de cet objectif repose sur trois piliers fondamentaux. L'accès, par les éleveurs, à un juste partage des revenus générés par le marché est sans conteste le facteur le plus important. Qu'importe le modèle d'affaires, les investissements sont identiques et considérables. La capacité à maintenir son entreprise et à la développer passera par des entrepreneurs qui trouveront la pérennité dans leur modèle, ce qui s'avère difficile actuellement.

La position défendue par les Éleveurs dans le cadre des négociations actuelles et de l'arbitrage pour le renouvellement de la Convention de mise en marché des porcs s'appuie sur un argumentaire solide. Ainsi, au moment où vous recevrez ce numéro de *Porc Québec*, nous devrions être en attente de la décision de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Par ailleurs, dans un contexte où les revenus générés par les marchés sont soumis à des fluctuations hors de notre contrôle, nous devons pouvoir compter sur un programme de sécurité des revenus qui sera en mesure de combler adéquatement les éventuels manques à gagner. Enfin, le gouvernement doit évaluer et faire en sorte que le plan de soutien aux investissements en agriculture joue pleinement son rôle d'accompagnateur, en production porcine, pour favoriser l'adaptation des fermes aux nouvelles exigences sociétales.

Stabilisées par ces trois piliers, les entreprises pourront alors exercer librement le choix de leur modèle d'affaires. Alors que certaines opteront pour élever les animaux, dont ils sont propriétaires, d'autres opteront pour vendre leur service à des entreprises qui désirent confier les opérations d'élevage sur une base forfaitaire. Dans un cas comme dans l'autre, des entreprises réussiront à se démarquer.

Nous vous présentons, dans les prochaines pages, les facteurs qui permettent à des éleveurs à forfait de se démarquer au sein de leur réseau ou pyramide selon les observations d'entreprises qui font produire des porcs à forfait. Nous vous partageons également les constats d'un conseiller qui œuvre auprès d'éleveurs qui ont fait le choix d'être propriétaires des animaux qu'ils élèvent quant aux facteurs qui caractérisent ceux qui se démarquent. Enfin, nous avons également recueilli le point de vue de La Financière agricole du Québec sur son approche pour l'analyse des projets de financement qui lui sont soumis, quel que soit le modèle d'affaires.

Dans un prochain numéro, nous reviendrons avec le témoignage d'éleveurs qui produisent pour leur compte et d'éleveurs produisant sur une base forfaitaire.

Bonne lecture!



David Duval

Président des Éleveurs de porcs du Québec

Comment se démarquer dans l'élevage à forfait ?

Certains éleveurs choisissent d'élever des porcs à leur compte, et d'autres, sur une base forfaitaire. Dans un cas comme dans l'autre, des entreprises réussiront à se démarquer.

Pour un éleveur à forfait, de bonnes performances passent d'abord par l'accès à un approvisionnement régulier de porcelets de qualité, notamment à l'égard du statut sanitaire et en quantité suffisante pour maximiser l'utilisation des places-porcs disponibles. Une moulée de qualité, et dont la formulation est adaptée aux stades de croissance des porcs, est également un incontournable. Ces facteurs, bien qu'ils soient importants, échappent au contrôle de l'éleveur à forfait, puisque qu'ils sont sous la responsabilité du propriétaire des porcs.

Au-delà de ces éléments, d'autres aspects font en sorte que des entreprises tirent mieux leur épingle du jeu. Dans un premier temps, on a voulu connaître le point de vue d'entreprises qui font élever des porcs à forfait. On s'est donc entretenu avec MM. Bruno Girard (F. Ménard), Christian Blais (Isoporc) et Jean Tanguay (Olymel). Rappelons que ces derniers ont collaboré dans le cadre des travaux des Éleveurs pour l'élaboration d'un contrat type et des indicateurs de rémunération pour l'élevage à forfait¹. Le présent article reprend donc l'essentiel des commentaires recueillis.

Le savoir-faire de l'éleveur

De l'avis des trois interlocuteurs, le savoir-faire de l'éleveur combiné à sa volonté de performer, sans oublier sa passion pour le soin des animaux, constituent les principaux facteurs qui lui permettent de se démarquer des autres éleveurs au sein d'une même pyramide. Les éléments ci-dessous illustrent ce à quoi font référence les représentants des trois entreprises.

1) Présence et sens développé de l'observation : il faut prendre le temps qu'il faut lors des visites quotidiennes dans l'élevage pour bien observer le comportement des porcs et pour porter une attention au bon fonctionnement des équipements. Passer en coup de vent dans la bâtisse ou tenir pour acquis que notre présence n'est pas requise peuvent faire une grande différence en fin de compte.

2) Réagir rapidement : toute problématique détectée dans le cadre des visites quotidiennes doit être rapidement corrigée. Un doute quant à l'état de santé d'un animal peut avoir un effet dévastateur sur la performance de l'élevage s'il s'avère fondé, et que la maladie se répand à l'ensemble de l'élevage en raison de l'absence d'intervention curative ou préventive. Des équipements défectueux peuvent également affecter grandement les performances de l'élevage si les correctifs ne sont pas faits promptement. Des trémies obstruées, ou dont la vitesse de tombée de la moulée est trop forte, un débit inadéquat des points d'eau et une ventilation mal ajustée figurent parmi les principaux facteurs observés dans des élevages qui sous-performent en comparaison avec la moyenne.



Bruno Girard, F. Ménard.



Christian Blais, Isoporc



Jean Tanguay, Olymel

3) La soif d'apprendre : les éleveurs qui se démarquent sont constamment à la recherche de ce qu'ils peuvent faire pour améliorer leurs performances. Ils voient l'accompagnement technique offert par le propriétaire comme un atout pour les aider à obtenir de meilleurs résultats. De plus, ils se font un devoir d'être présents et disponibles, tant lors de la visite du conseiller que lors de l'arrivée des porcelets et de l'expédition des porcs.

4) Le souci du détail : deux fois par année (printemps et automne), des éleveurs font des analyses d'eau et un nettoyage des silos compte tenu de l'incidence de la qualité de l'eau et de la moulée sur les performances.

5) Bien s'adapter à la réalité de l'entreprise : certains éleveurs doivent embaucher des employés. Le développement de compétences en gestion des ressources humaines devient un incontournable pour ces éleveurs. Ceux qui sont dans cette situation et qui réussissent le mieux accordent une haute importance à la formation de la main-d'œuvre. Dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre agricole, il est capital, pour l'éleveur, de développer de telles compétences.

¹Les outils sont accessibles sur le site Internet accesporcqc.ca, sous la rubrique « Publications », puis l'onglet « Élevage à forfait ».



Le propriétaire et l'éleveur s'entendront, s'il y a lieu, sur les modifications ou les rénovations à réaliser ou qui pourraient contribuer à bonifier les performances. Un incontournable pour tous les propriétaires de porcs : le bâtiment doit être muni d'un système d'alarme et d'une génératrice. Il s'agit également d'une exigence des compagnies d'assurance. Outre cet incontournable, de l'avis de nos trois collaborateurs, les éléments ci-dessous exercent également une incidence sur les performances :

1) Des équipements adaptés au poids des porcs : au fil des années, le poids moyen de vente des porcs s'est considérablement accru (au Québec, toutes grilles confondues, le poids moyen carcasse est passé de 85 kg en 1998 à 106 kg en 2018). L'espace nécessaire pour accéder aux trémies doit être majoré pour tenir compte de l'accroissement du poids à défaut de quoi les performances en souffriront. Il en est de même pour les ajustements qui doivent être faits afin d'augmenter le débit d'air de la ventilation.

2) Des trémies sèches ou humides : la moulée cubée n'exigeant pas une trémie humide, certains propriétaires préfèrent les trémies sèches puisqu'elles sont moins dispendieuses pour l'éleveur. D'autres préfèrent les trémies humides qui permettraient d'obtenir un gain un peu plus élevé que les trémies sèches. Peu importe le type de trémie, tous s'accordent pour dire qu'il est essentiel de s'assurer d'avoir un nombre suffisant de points d'abreuvement. Par exemple, pour une trémie comptant trois espaces, il faut s'assurer d'avoir minimalement deux points d'eau. En effet, un porc qui ne boit pas suffisamment d'eau, ne consommera pas autant de moulée qu'il le devrait. Cela aura un impact direct sur le GMQ.

3) Biosécurité : la préservation du statut sanitaire passe par l'adoption de pratiques en matière de biosécurité. L'aménagement et le bon usage d'une entrée danoise aideront grandement à l'atteinte de cet objectif qui exerce une incidence notable sur la performance de l'élevage. Le lavage et la désinfection du quai de chargement sont également des pratiques fort importantes.



La technologie en soutien au savoir-faire de l'éleveur

Certains éleveurs ont recours à des technologies qui permettent de suivre en temps réel la consommation d'eau et de moulée. L'éleveur et le technicien sont ainsi en mesure de détecter plus facilement une éventuelle anomalie au sein du troupeau. D'autres sont d'avis que les meilleurs éleveurs obtiennent encore plus d'informations en prenant le temps d'observer chacun des porcs et en vérifiant l'ajustement des équipements à chacune de leur visite. Un des interlocuteurs souligne : « En plus du temps passé à vérifier les trémies, les points d'abreuvement, etc., il faut prendre une seconde d'observation par porc à chaque visite ». Le savoir-faire de l'éleveur impliquant un sens aigu de l'observation est le facteur le plus important. Cette qualité peut être appuyée, mais non remplacée par la technologie.

La qualité des installations

Avant de signer un contrat avec l'éleveur, le propriétaire des porcs souhaitera connaître l'état des installations : système de ventilation (nombre d'entrées d'air, débit), espace à la trémie, nombre de points d'abreuvement, pourcentage de lattes du plancher, quai de chargement, entrée danoise, etc.



Type de planchers et pesée des porcs

Les propriétaires rencontrés, faisant tous élever du porc conventionnel, souhaitent des bâtiments munis de planchers lattés aux deux tiers de leur superficie ou entièrement lattés. Les performances observées seraient toutefois, de manière générale, équivalentes pour ces deux types de planchers. Cependant, dans le cas où l'éleveur et le propriétaire des porcs choisiraient de travailler avec une balance-trieuse, le plancher du bâtiment doit alors être entièrement latté. Ce système de pesée est toutefois très peu répandu. Chez Isoporc, la pesée et le marquage des porcs sont réalisés par une équipe spécialisée, et la sortie est effectuée par le transporteur accompagné de l'éleveur. La Coop fédérée, quant à elle, demande à l'éleveur de choisir les porcs avant le chargement. Certains éleveurs font toutefois appel à une équipe responsable de réaliser la sélection, le tatouage et le chargement des porcs. Soulignons que l'emploi d'une grille de classement élargie diminue grandement la proportion de porcs à peser qui se situe à environ 10 %. Dans le cas de F. Ménard, les porcs ne sont pas pesés.

La localisation des installations

Tous savent que plus un site d'élevage est isolé par rapport aux sites voisins, moins les risques de contamination aérienne entre élevages seront élevés. Une bonne localisation n'est toutefois pas suffisante pour préserver un haut statut sanitaire, il faut également que l'éleveur mette en œuvre des mesures de biosécurité (ex. : marche à suivre pour les visiteurs, zones d'accès contrôlé, entrée danoise, etc.). L'application rigoureuse de ces mesures est essentielle pour maintenir un haut statut sanitaire du troupeau et ainsi de bonnes performances, et ce, peu importe la localisation des installations.

Les particularités propres à chaque réseau

Ce présent article visait précisément à exposer les conditions gagnantes d'un éleveur à forfait du point de vue des entreprises, faisant élever des porcs sur une base forfaitaire. Il n'avait pas pour objectif de présenter les particularités propres à chaque réseau. Toutefois, il faut souligner que, dans la stratégie de développement de son entreprise, il est important que l'éleveur s'informe et prenne en compte les caractéristiques recherchées par chacun des réseaux. À titre d'exemple, certains réseaux ne font affaire qu'avec des éleveurs ayant des bâtiments aménagés avec des parcs d'une capacité d'environ 25 porcs, tandis que d'autres recherchent des bâtiments avec un seul grand parc. Ces particularités n'entraîneront pas forcément de différences par rapport aux performances techniques obtenues, mais il importe pour l'éleveur d'en être conscient. ■



« Chaque entrepreneur doit trouver la meilleure voie pour lui. » – Denis Champagne, consultant

« Malgré l'amélioration prodigieuse de l'efficacité des éleveurs, la situation de faible rentabilité qui perdure depuis 10 ans affaiblit les entreprises porcines. Les éleveurs sont appelés à faire des choix. Il n'y a pas une solution unique pour réussir : chaque entrepreneur, autonome ou à forfait, doit trouver la meilleure solution pour lui. Il y en a. Il doit d'abord se donner un plan. Et l'éleveur ne doit pas être laissé seul pour assurer la rentabilité de son entreprise. »

Voilà fondamentalement ce que pense Denis Champagne quand on lui demande de nous parler de l'évolution de l'industrie porcine et des défis auxquels font face les éleveurs selon la structure de leur entreprise et de leur modèle d'affaires.

Denis Champagne travaille avec des producteurs de porcs depuis 1977. D'abord comme représentant d'un fournisseur d'intrants alimentaires, puis à son compte comme consultant depuis 1992. Il a donc été témoin de l'expansion de la production porcine, notamment de celle des années 70 et 80. Le bureau de consultants qu'il a mis en place s'occupe d'environ 100 fermes réparties partout dans la province et pour la plupart regroupées au sein du Groupe Évolu-Porc. Au cours de toutes ces années, il a été témoin de bien des changements, des changements affectant tous les aspects de la production.

« Au cours des 40 dernières années, la production porcine québécoise s'est métamorphosée et elle est actuellement en grande réflexion sur son avenir. Des choix seront faits par chaque décideur, à tous les échelons, en espérant que chaque choix sera fait, non seule-



Denis Champagne

ment pour régler un problème temporaire sur une entreprise, mais aussi dans une perspective de développement durable de la production porcine », lance-t-il.

La première chose qui lui vient à l'esprit quand on parle d'évolution de la production porcine, c'est l'amélioration des performances. « Les producteurs ont fait des bonds prodigieux sur le plan technique, et cela continue encore. Au début des années 80, les meilleurs obtenaient 18 porcelets par truie productive. En 2003, la productivité servant de base à l'ASRA était de 17,97 porcelets par truie en inventaire. »

Pour appuyer son propos, il cite également la dernière enquête du coût de production des Éleveurs de porcs qui relève encore des améliorations techniques importantes, notamment sur les kilos de porcs produits par année par truie en inventaire qui sont passés, en 2012, de 2 424 KPPI par truie en inventaire à 2 605 KPPI en 2017.

Les finances traînent la patte

Malgré tous leurs efforts pour s'améliorer, les producteurs ont actuellement des difficultés à joindre les deux bouts. Le solde résiduel moyen d'une entreprise porcine (entreprise globale) a de grandes difficultés à atteindre les 4 à 5 %, seuil pour assurer la continuité et les investissements.

« Jusqu'au début des années 2000, il fallait être un bon producteur pour réussir financièrement. Il s'agissait donc d'être productifs dans la maternité et de bien contrôler ses performances en engraissement (mortalité et conversion alimentaire) pour pouvoir rencontrer son banquier, sourire aux lèvres, en fin d'année. »

Aujourd'hui, ce n'est plus suffisant. « En guise de comparaison, quand j'ai

débuté à mon compte, je passais 75 % de mon temps sur les améliorations techniques des entreprises jusqu'au début des années 2000 où cela a commencé à changer. Assez rapidement, la technique n'était plus garantie de succès financiers. Il fallait avoir une bonne structure financière et une connaissance de ses coûts pour réussir. »

Connaissance de ses coûts de production, avec un bon contrôle des dépenses, il faut maintenant budgéter. L'encadrement et le service conseil des entreprises porcines comptent maintenant pour environ 25 % du temps sur le plan technique et 75 % sur le plan financier en général. « C'est normal, la marge de profit étant très mince, il faut bien contrôler toutes les dépenses, les questionner sans cesse et se fixer des objectifs. La performance technique a toujours sa place, mais elle ne garantit plus les résultats financiers. »

Ainsi, en 2017, selon l'étude du coût de production des Éleveurs de porcs, seulement 10 KPPI séparent les entreprises les plus performantes en terme financier de la moyenne. Cependant, les taux de charges respectifs sont de 81,5 % pour la moyenne et de 76 % pour les meilleures entreprises avec des quantités de moulées presque identiques dans les deux cas. « Le producteur d'aujourd'hui doit être excellent en production et excellent en gestion. »

Cette situation de faible rentabilité perdure depuis presque 10 ans. Elle a de grandes conséquences sur l'ensemble des fermes porcines et sur leurs propriétaires. Une faible marge économique oblige, entre autres, à avoir une habileté à gérer les risques. Il faut donc avoir une tolérance aux risques : tolérance provenant à la fois de l'entreprise (situation financière) et de ses propriétaires (résistances aux pressions psychologiques). « J'ai vu un jeune producteur, qui venait de prendre la relève de la famille, tout vendre en moins d'un an. Il ne pouvait supporter de voir sa marge de crédit s'accroître chaque mois. Il ne dormait plus malgré des perspectives de redressement à court terme. »

Les risques font partie de la profession d'agriculteur : gestion des risques reliés à la maladie, gestion des risques reliés à la volatilité des marchés (grains ou prix du porc), gestion des risques reliés à la main-d'œuvre, gestion des risques reliés à la tolérance de ses partenaires financiers, etc. Les risques ont toujours fait partie de la profession, mais ils ont pris plus d'importance, car la marge de profit est souvent trop mince pour en absorber les conséquences. De plus, les risques sont encore plus stressants quand ils proviennent de l'extérieur de la ferme comme la volatilité des marchés. « On ne peut pas éliminer les risques, mais on peut minimiser les conséquences. L'éleveur de porcs doit maintenant avoir un plan. »

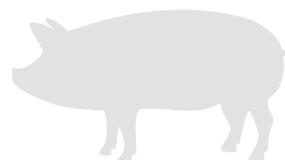
Deux chemins possibles

Dans ce contexte, deux chemins sont possibles : soit la production de façon autonome ou la production à forfait. La production autonome implique que le producteur possède les

bâtiments, les animaux et assume les risques. « Les 25 % des meilleures entreprises ont réalisé, en 2017, un solde résiduel de 7 %. Donc, c'est possible. »

L'éleveur autonome devra continuer à être performant et en mesure de gérer les risques en toute connaissance de cause. Il devra être capable de faire des placements, des achats de grains, bref, être bon en gestion au sens large.

Par contre, si le producteur ne veut pas vivre ou ne peut pas vivre avec les risques, il choisira la production à forfait. Il sera alors propriétaire de bâtiments et devra aussi performer techniquement. Les risques seront alors assumés en grande majorité par le propriétaire des animaux. Si la gestion des risques occupe une moindre place, le producteur devra tout de même effectuer une bonne gestion afin de bien calculer son coût de production et être en bonne posture pour négocier son prix lors de la prise de contrat.



« Une fois de plus, entendons-nous, la production d'un porc à moindre coût n'a rien à voir avec la grosseur de l'entreprise. La grande entreprise n'est pas née grande, mais a grandi par choix et capacité de ses propriétaires. »

Spécialisation à l'horizon

Quand la marge de profit est trop mince, on cherche alors à avoir un domaine dans lequel on performe le mieux. Certains producteurs sont des maîtres en reproduction, ils sont performants et passionnés. « Ils choisiront peut-être de se spécialiser dans ce domaine alors que d'autres carburent au maximum avec des lots de porcelets ou de porcs. Ils se spécialiseront probablement dans ce secteur. Je veux être clair cependant : le modèle naisseur-finisser est encore, selon moi, le modèle le plus capable de performer financièrement. Il n'y a pas une seule solution, mais chaque entrepreneur porcin doit trouver la meilleure solution pour lui et son entreprise. »

L'avenir maintenant

Qui pourra être en production porcine au cours des prochaines années? L'entreprise autonome aura toujours sa place, et cela, quelle que soit sa grosseur, croit Denis Champagne. Elle est en mesure de produire un porc à faible coût et est capable de s'adapter à la demande de l'abattoir. Le producteur qui est capable de gérer les risques pourra tirer son épingle du jeu. La production à forfait deviendra une option, un choix, selon les aspirations de chacun.





Quelles seront les caractéristiques du producteur autonome?

- La productivité aura toujours une place prépondérante, et cela, à tous les chapitres de production : porcelets par truie, conversion alimentaire, mortalité, production de kilos de viande par pied carré, nombre de minutes pour produire un porc. Chaque aspect de la productivité dans son ensemble sera analysé, et des objectifs seront mis en place en fonction d'une rentabilité accrue.
- Maîtrise des coûts de production : chaque poste composant les coûts de production sera questionné régulièrement et comparé pour établir de nouveaux objectifs.
- Gestion des risques : il faudra mettre plus de temps sur la gestion des risques. En d'autres mots : comment minimiser les risques? Prix du porc et des intrants, introduction de maladies, baisse de la main-d'œuvre.
- Partenariat : il faudra être imaginatif et analyser toute possibilité de partenariat. Partager de la main-d'œuvre, de la machinerie, stocker des grains. Nous sommes plus forts ensemble qu'isolés.
- Être attentifs aux besoins des acheteurs. Ce sont eux les clients, que désirent-ils ?

En résumé, l'éleveur autonome devra être performant, mettre en place une gestion des risques ordonnée et surveiller toutes les occasions d'affaires. L'éleveur à forfait aura lui aussi à fournir des efforts. Il devra se spécialiser et performer. Il devra calculer son coût de production comme tout entrepreneur et comparer les offres qui vont couvrir ses coûts. « Si un porc lui coûte 64 \$ par place à produire, il ne doit pas aller signer à 54 \$. Il devra lui aussi performer, car la sous-performance sera synonyme de baisse de reve-

nus. Si les performances ne sont pas au rendez-vous, les revenus ne le seront pas non plus. »

Les propriétaires d'entreprises sont à l'heure des choix. Poussé par une conjoncture difficile, il n'est pas facile de prendre une décision éclairée dans le contexte suivant :

- Faible solde résiduel depuis 10 ans.
- Nouveau régime ASRA à venir.
- Très peu d'investissements par manque de liquidités.
- Obligation de se conformer aux normes de bien-être animal.
- Âge des propriétaires.

Pour s'aider, les éleveurs doivent se donner un GPS d'entreprise, en d'autres mots, avoir un plan de match. Un plan qui doit tenir compte :

- Des aspirations des propriétaires.
- De la capacité des propriétaires d'obtenir des performances.
- De la capacité des propriétaires à gérer les risques.
- De la période de récupération de l'investissement.
- De l'impact des choix sur la valeur marchande de l'entreprise.

Ces choix auront des conséquences sur l'entreprise et ses propriétaires pour les 5 à 10 prochaines années. Les décisions ne doivent pas être prises à la légère. Il faut que chaque entreprise se donne un diagnostic global et un plan d'action lui permettant d'atteindre ses objectifs. Il lui faut faire appel à des conseillers qui ont une vision globale de l'entreprise et de son environnement d'affaires.

« Le producteur ne doit pas être laissé seul. La rentabilité de l'entreprise ne doit pas entièrement reposer sur ses épaules. Tous les décideurs, les acteurs, le gouvernement et les abattoirs, liés de près ou de loin, à la chaîne de production doivent de façon urgente mettre en place des éléments qui permettront de redonner à cette production un environnement d'affaires attrayant pour la continuité des entreprises porcines du Québec », conclut Denis Champagne. ■

« Peu importe le modèle d'affaires, l'élément clé, c'est de bien structurer son projet. » – André Picard, FADQ

Qu'un éleveur soit à son compte ou à forfait, pour La Financière agricole du Québec (FADQ), c'est la volonté de bien structurer son projet avec la volonté de durer qui est l'élément clé au moment d'évaluer les demandes d'accompagnement financier.

La FADQ est un acteur important pour la production porcine. Peu importe la structure d'affaires des éleveurs, elle joue un rôle d'accompagnatrice financière. C'est dans cette perspective que *Porc Québec* s'est entretenu avec M. André Picard, vice-président au financement à La FADQ, pour en savoir davantage sur ce qui guide les choix de La Financière, sur ce qu'elle a observé, sur ses critères d'accompagnement et sur sa vision de la capacité des entreprises à perdurer peu importe leur modèle d'affaires.

D'abord, quelques chiffres pour brosser un bref portrait de l'évolution de l'implication de La FADQ dans le financement d'entreprises dont la production porcine est leur principale activité. Au cours des trois dernières années, la proportion entre les entreprises clientes indépendantes et à forfait est restée la même, soit 63 % pour les exploitations indépendantes et 37 % pour les entreprises à forfait », indique André Picard. Le nombre total d'entreprises clientes, pour sa part, a diminué de 11 %, passant de 767 en 2016 à 683 en 2018 (711 en 2017).



André Picard

M. Picard attribue cette situation à la baisse des demandes de consolidation des entreprises agricoles en général, la production porcine ne faisant pas exception. « Après avoir connu une excellente période en 2005, les éleveurs se sont mis à se questionner quant à la baisse de prix qui a suivi, même s'il y avait des programmes de soutien. Cette période n'a pas été fructueuse ni pour la relève ni pour les exploitants ayant des projets d'expansion. Les exigences en matière de bien-être animal qui se sont ajoutées depuis ont amplifié la situation. Les éleveurs se demandent s'ils vont modifier leurs bâtiments pour s'y conformer ou en

profiter pour changer de type de production de naisseur à finisseur, par exemple. Nous sommes encore sur cet élan de grande réflexion », analyse M. Picard.

La proportion du financement pour le secteur porcin est toutefois restée la même au cours des dernières années. Les éleveurs de porcs représentent toujours près de 6 % de la clientèle de La Financière avec une somme de 300 millions \$ sur une enveloppe d'un peu plus de 5 milliards \$.

Dans ce contexte de questionnement, M. Picard fait valoir que le rôle de La Financière n'est pas de dicter une façon de faire, mais plutôt d'écouter pour bien accompagner financièrement les éleveurs. « La proportion de nos clients qui sont à leur compte ou à forfait, c'est un constat. Or, pour nous, l'important n'est pas de savoir si un éleveur veut être à son compte ou à forfait, mais plutôt de bien accompagner le client en fonction de sa stratégie d'affaires.

Au fil des ans, La Financière a observé un profil pour l'éleveur à son compte

et pour celui à forfait. D'entrée de jeu, on relève que les deux types d'éleveurs ont un profil d'entrepreneur. Les deux démontrent également des aptitudes techniques de régie d'élevage performantes.

L'éleveur indépendant a toutefois un profil axé sur la gestion financière. Il est davantage disposé à faire face aux turbulences du marché. Il a une tolérance élevée aux risques face aux variations de prix et est capable de supporter les variations de liquidités disponibles.

L'éleveur à forfait est aussi un éleveur qui est attiré par la régie d'élevage, par la production proprement dite. Il est toutefois moins motivé par la gestion des risques financiers qui y sont associés ainsi que par les questions d'approvisionnement en aliments et en porcelets, par exemple. L'éleveur à forfait doit être capable de maintenir d'excellentes relations avec celui pour qui il élève des porcs. Il est minutieux, rigoureux et méthodique. On retrouve des éleveurs à forfait dans tous les types de production : en maternité, en pouponnière et en engraissement.

Évaluation du risque d'entreprise

Au moment d'entreprendre une analyse de demande de financement, M. Picard souligne qu'à la base, une relation de confiance entre l'éleveur et son accompagnateur financier doit s'établir. La Financière appuie son évaluation du risque d'affaires selon une approche globale de financement. Cette approche se divise en deux temps : la mesure du risque d'entreprise et celle du risque financier.

Dans la mesure du risque d'entreprise, on évalue la capacité de gestion et les perspectives de rentabilité de l'entreprise. Dans quelle mesure le gestionnaire fait bon usage des outils qu'il a sous la main? Comment, en termes de réalisation, transforme-t-il ses projets en résultats positifs? Un éleveur peut être performant, obte-

nir de bons résultats d'élevage, mais ne pas obtenir les profits escomptés s'il n'accorde pas suffisamment d'importance à l'aspect administratif de la production.

Toujours au chapitre du risque d'entreprise, on mesure aussi le niveau de connaissances de l'éleveur. Pas seulement du point de vue académique, mais également en considérant l'expérience pratique. De plus, il ne doit pas s'isoler. Il doit savoir s'entourer et échanger avec d'autres éleveurs et des conseillers. Même si on est conscient que les prix sont cycliques, et répondent aux aléas du marché, il faut tout de même être en mesure de

« Le fonds de roulement est à l'entreprise ce que le poumon est à l'humain. »

savoir, en se comparant avec son secteur, comment s'expliquent les écarts de performance financière.

Bien que la vente des porcs au Québec soit régie par une mise en marché collective, un autre élément pris en compte est la stratégie de commercialisation. Comment un éleveur gère les risques, par exemple. La capacité de remboursement est aussi considérée. On examine également plusieurs éléments, tels : comment l'entreprise est capable de supporter une dette? Quelle est la capacité de reproduction du troupeau? Et comment est utilisé et optimisé l'espace des bâtiments?

Évaluation du risque financier

Au chapitre du risque financier, il est question du montage financier de l'entreprise, notamment l'état du fonds de roulement. « Le fonds de roulement est à l'entreprise ce que le poumon est à l'humain », illustre M. Picard. On regarde s'il est bien utilisé, s'il est positif. On porte aussi atten-

tion à la structure de financement. Si le portefeuille d'emprunt est équilibré par rapport aux actifs. Si l'entreprise est endettée, mais qu'elle a renouvelé ses équipements, c'est différent d'une entreprise qui est endettée et qui n'a pas réinvesti dans ses infrastructures, par exemple. »

Dans le cas d'un éleveur à forfait, on regarde d'abord la relation d'affaires avec celui pour qui il élève des porcs. Un éleveur à forfait doit démontrer qu'il entretient une relation harmonieuse, qu'il est responsable et qu'il est en mesure d'être fidèle au cahier des charges. On examine le terme du contrat et ses modalités. On voit le mode de rémunération de même que sa participation dans cette forme de partenariat, le partage des profits, en fait. Par exemple, si l'éleveur atteint de hauts standards, est-il davantage rémunéré ?

La qualité des animaux qu'il reçoit pour l'élevage est aussi considérée. Au-delà des revenus bruts, plusieurs critères liés à l'élevage proprement dit, faisant appel à la rigueur et à la performance de l'éleveur, sont donc pris en considération.

Pérennité pour tous

Bref, pour La Financière agricole, il est important que tout éleveur soit partie prenante dans le partenariat d'affaires. « On veut accompagner financièrement un gestionnaire. Peu importe sa structure d'affaires, l'essentiel, c'est de voir comment il s'adapte aux défis inhérents à la production porcine », souligne le représentant de La Financière.

« Les entreprises peuvent toutes être pérennes. Tout repose sur les choix et les priorités du gestionnaire. Il faut que l'éleveur soit assis dans le bon siège, qu'il se réalise et devienne ainsi un acteur économique dans sa région. On veut accompagner quelqu'un de déterminé à réussir et en harmonie avec son milieu. Il y a de la place pour tout le monde », témoigne André Picard. ■

Martin Archambault, rédacteur en chef du magazine Porc Québec marchambault@leseleveursdeporcs.quebec

Dans les magazines de juin et septembre, on a présenté la grande lauréate du concours Responsables par nature, Ferme Porcine du Boisé ainsi qu'une des deux autres entreprises récipiendaires, les Élevages Soden. Ce numéro-ci relève les bonnes pratiques d'une autre entreprise gagnante, la Ferme Julien Gauvin. Les vidéos de ces entreprises sont aussi accessibles sur le site www.leseleveursdeporcsduquebec.com dans la section « Médias ».

Rationalité, rigueur et environnement, au cœur de la stratégie de Julien Gauvin

Gestion rationnelle, régie d'élevage rigoureuse et pratiques environnementales judicieuses, voilà les aspects sur lesquels mise Julien Gauvin pour maintenir, à dimension humaine, son entreprise en pouponnière-engraissement... et en tirer profit. Faits saillants des bonnes pratiques appliquées à la Ferme Julien Gauvin dans le 3^e Rang des Moulins Est à Saint-Denis-sur-Richelieu.



Julien Gauvin pose fièrement avec sa conjointe, Marie-Ève Paré, leurs deux enfants, Clémence et Hubert, ainsi que son père, Bertrand.



« Même si on a l'impression que c'est de plus de plus difficile de conserver une ferme de petite taille, on peut y arriver par une bonne régie d'élevage. Une bonne régie, de bonnes performances d'élevage, c'est ce qui compte pour un éleveur. C'est sa carte de visite », confirme Julien Gauvin, un homme qui pèse chacun de ses mots.

Julien Gauvin détient un diplôme collégial en gestion technologique agricole de l'ITA de Saint-Hyacinthe. Il a acheté la ferme de son père, Bertrand, en 2007. Sur recommandation d'un conseiller, il a planifié le transfert de la ferme en trois étapes. Premièrement, il a acheté les deux pouponnières ainsi que 67 arpents de terre. Deuxièmement, en 2013, il s'est porté acquéreur de la portion de l'entreprise consacrée aux grandes cultures, cultivées sur 134 arpents. Troisièmement, en 2011, il a acquis l'engraissement qu'il a rénové. Il a pu profiter de la prime à l'établissement et de rabais sur le taux d'intérêt accordé à la relève.

Julien Gauvin tient à garder son entreprise à petite échelle. Marie-Ève Paré, sa conjointe, une enseignante au primaire, qui habitait Montréal, est venue le rejoindre sur la ferme familiale après s'être laissé convaincre « par son homme » de venir vivre en campagne. Il est un peu tôt pour parler de relève dans leur cas, car leurs enfants sont encore très jeunes : leur garçon Hubert a 4 ans et leur fille Clémence n'a que 2 ans! « Notre garçon démontre cependant un grand intérêt! Il adore les animaux et le tracteur », se réjouit l'éleveur.

La Ferme Julien Gauvin a une entente avec Agri-Marché qui lui fournit les porcelets. La gouvernance de Julien Gauvin repose sur la rationalité et le contrôle des dépenses. « Il faut rester raisonnable. Ne pas faire d'achats impulsifs même si nous avons les liquidités pour le faire. De cette façon, je garde mon endettement bas », explique-t-il.

Gérer le risque

Il préfère conserver ses liquidités pour gérer les risques et les imprévus. Il acquiert peu d'équipement. Il a un tracteur, mais sans artifices. « Je ne prends jamais de superflus. Par exemple, j'ai pris le GPS de base. » Il préfère opter pour l'emprunt d'équipement et procéder par forfait pour certains travaux aux champs. L'équilibre des tâches pour lui est bénéfique. « De cette façon, cela me permet d'être présent à toutes les étapes de régie de mon élevage. Je contrôle ainsi mon entreprise. Pour l'instant, ça me convient. Je ne dis pas que je ne prendrai jamais d'expansion, ma relève potentielle m'aidera à faire les bons choix en ce sens, mais pour l'instant, ça me suffit », témoigne l'éleveur.

Il n'a pas d'employé permanent à part son père qui lui donne généreusement son temps à temps partiel. Julien Gauvin exploite sa ferme à temps plein et voit à tout, de l'accueil des porcelets à la désinfection de ses bâtiments en passant par le chargement des porcs. Il dit avoir gagné beaucoup de temps quand il a installé, lors de l'aménagement de son engraissement, une balance-trieuse. « C'est LA solution en engraissement », lance-t-il sans hésitation. Il a ainsi rénové son engraissement en éliminant les parcs et en consacrant aux porcs un espace de 26' X 150' à aire ouverte. « Les animaux ne sont pas confinés. Ils circulent librement et accèdent facilement aux bols à eau par exemple. »

La balance-trieuse lui a permis de ne plus avoir recours à du personnel pour peser les porcs.

« Elle me permet également de limiter le va-et-vient dans le bâtiment, réduisant ainsi les risques de transmission de maladie », fait-il valoir. La balance-trieuse lui permet aussi de faire des groupes plus uniformes, facilitant par ailleurs le tatouage, et lui donnant de meilleurs classements de poids.



Depuis qu'il n'utilise que des semences non traitées aux néonicotinoïdes, Julien Gauvin n'a pas constaté de baisse de rendement.



Avec sa conseillère, Joëlle Blouin du Club Conseil Les Patriotes, Julien Gauvin creuse un trou pour mettre du grau comme appât pour voir s'il y a des vers ou des insectes nuisibles aux cultures.

Pratiques environnementales judicieuses

Au-delà d'une gouvernance rigoureuse, Julien Gauvin se signale par la gestion de bonnes pratiques environnementales. D'abord, il sème trois cultures en rotation : blé, soya et maïs. L'ajout d'une troisième culture comme le blé est vraiment bénéfique pour le sol, car elle est moins exigeante pour la terre et repousse les maladies des deux autres cultures. Depuis deux ans, il a fait le choix de n'utiliser que des semences non traitées aux néonicotinoïdes, une famille d'insecticides qui serait à la base de la mortalité des abeilles, observée au cours des dernières années, peut-on lire sur le site du MAPAQ. « C'est ma conjointe qui m'a éveillé sur ce phénomène. Je me suis dit pourquoi ne pas tenter l'expérience. » La première année, il a semé moitié-moitié pour ses champs de soya. « Je n'ai pas vu de différence de rendement », a-t-il témoigné. Pour l'an 2, il a appliqué la même recette pour le maïs. Depuis deux ans, avec des cultures sans insecticides, il n'a pas constaté de baisse de rendement.

Cela lui demande cependant de faire un dépistage régulier dans ses cultures, et, à son agronome, d'assurer un suivi plus fréquent. « C'est un investissement en temps, car de toute façon, un jour ou l'autre, nous n'aurons probablement plus le choix », croit-il.

Julien Gauvin voit aussi à la qualité de ses sols par différentes mesures. D'abord, il limite la compaction par un travail réduit du sol. Il utilise le chisel à l'automne en rotation avec la charrue. Il prend soin de travailler sur un sol sec et de limiter ses déplacements. « La diminution de la compaction a grandement aidé à améliorer mes rendements par un sol plus friable, davantage propice à la pousse des céréales », témoigne-t-il. Pour contrer l'érosion, il a aménagé des bandes riveraines et a planté une haie brise-vent.

« Ce n'est pas facile de prendre la décision d'aménager une bande riveraine, dans le sens où tu as l'impression de perdre du terrain, mais il faut changer nos mentalités et revoir nos méthodes. Il faut se décoller des cours d'eau. En réalité, cela évite l'érosion et cela protège ainsi nos sols et les cours d'eau. Sinon, c'est nous qui en payerons le prix à long terme. »



Ses bandes riveraines sont naturelles. Il a planté des piquets à 1 mètre des fossés et des cours d'eau pour s'assurer de respecter les distances et il a laissé pousser l'herbe.

Il est aussi fier de sa haie brise-vent qu'il a plantée il y a trois ans. Déjà, il constate l'évolution de ses arbres. La

haie est constituée de deux types d'épinière et d'une variété de mélèzes. « Il faut mettre des essences qui poussent assez rapidement », a-t-il appris des recommandations de sa conseillère en agroenvironnement. « Nous avons aussi consulté une sommité en la matière, soit Roger Bonin, un expert qui a longuement travaillé au MAPAQ ».

Une fois à maturité, la haie limitera l'érosion de ses sols par le vent, protégera sa bande riveraine, restreindra les odeurs et dissimulera ses structures d'entreposage.

Dans sa rotation, il a ajouté le blé comme troisième culture. Il voulait notamment lutter contre une mauvaise herbe, la prêle des champs, laquelle a effectivement diminué. « Je songe à ajouter une quatrième culture et à semer également un engrais vert pour améliorer la qualité de mes sols. Pour l'instant, le résidu du blé coupé est utilisé comme couvert. La quatrième culture contribuera à éviter de laisser le sol trop longtemps à nu et de s'éroder. » Il commence aussi à s'intéresser au semi-direct pour le blé de façon à limiter encore davantage les passages au champ.

Compostage des animaux

Le compostage à la ferme de ses animaux lui est aussi bénéfique. « Je voulais améliorer la gestion et le traitement de mes animaux morts, car même avec un bac ou un entrepôt réfrigéré, il est difficile de bien gérer les carcasses. Durant les périodes de chaleur, surtout, ça me préoccupait intensément. » D'autant plus qu'il n'aimait pas avoir recours à un équarrisseur qui devait inévitablement passer sur sa ferme, compte tenu du manque d'espace pour isoler le bac de sa propriété. Après avoir fait le tour des solutions possibles, il décida de s'intéresser au compostage. S'appuyant sur le guide diffusé sur le Web par les Éleveurs de porcs du Québec, et s'informant à gauche et à droite, il a opté pour un composteur cylindrique. « Neuf, c'est très coûteux. J'ai donc hésité jusqu'à ce j'en trouve un usagé! »

Après une formation auprès du MAPAQ, il a obtenu son permis pour l'équarrissage. « Le MAPAQ fait par la suite des visites d'inspection pour s'assurer de la conformité. » Son composteur est alimenté par des copeaux de bois, dont la combustion, aidée par



Sa haie brise-vent a été plantée il y a trois ans et est constituée d'une variété de mélèzes.

Depuis qu'il a acheté son composteur cylindrique, l'éleveur n'a eu recours aux services d'un équarrisseur qu'une seule fois en deux ans.



une source d'oxygène, accélère le processus de compostage alors que la température à l'intérieur est maintenue à 50 degrés Celsius pour accélérer le compostage. « En hiver, c'est une autre gestion compte tenu des températures froides. » Avec un taux de mortalité moyen de 2,5 % pour quelque 3 600 porcs à l'engraissement et 3 % pour les 15 600 porcelets de la pouponnière, son composteur suffit à la tâche. « Je n'ai eu besoin de requérir à un équarrisseur qu'une seule fois en deux ans », indique Julien Gauvin.

Une fois décomposés, les restes sont enfouis sur sa terre à environ 5 km du composteur. Les avantages sont nombreux : fini les carcasses à gérer dans les bacs, terminé les bacs visibles sur le bord du chemin, aspect biosécurité rehaussé compte tenu du service en

moins effectué par l'équarrisseur et coûts de compostage, sensiblement pareils à ceux des services d'un équarrisseur.

S'il est satisfait de sa décision, il avoue toutefois avoir dû trimer dur pour recueillir de l'information sur le compostage en général et surtout sur l'installation requise. « Il y a peu de ressources et de fournisseurs à ce chapitre. »

S'il s'était montré hésitant, lors de ses recherches, pour se lancer dans le compostage à la ferme, il a été plus expéditif quand un élément déclencheur l'a convaincu : la diarrhée épidémique porcine (DEP). Bien que le Québec ait été épargné grâce à la mobilisation de la filière porcine du Québec, des fermes voisines en avaient été victimes. « Les mesures de biosé-

curité avaient été resserrées. On avait notamment demandé d'éviter d'avoir recours aux équarrisseurs le plus possible. C'est à ce moment-là que j'ai pris la décision de gérer mes carcasses. »

Heureusement, sa ferme a été épargnée par la DEP. Les mesures de biosécurité qu'il appliquait rigoureusement n'y sont assurément pas étrangères. En plus des mesures en place, il a modifié sa méthode de transport de son unité de lavage. Il transporte la machine à pression pour le lavage, dans son camion, plutôt que de la passer dans la cour de la porcherie, évitant ainsi de passer par l'extérieur des bâtiments. Il lave par la suite son camion ainsi que son quai à l'entrée des porcelets et à la sortie des porcs.



**On peut apercevoir derrière
l'éleveur ses bâtiments.**



Audit en biosécurité

Il a par ailleurs participé à l'audit de biosécurité mené par les Éleveurs de porcs et le Centre de développement du porc du Québec dans le cadre du projet : « Contrôle du SRRP : initiation d'une approche globale » pour apporter des améliorations à ces mesures. « L'audit a permis d'identifier une amélioration à apporter dans ma procédure limitant le va-et-vient des camions et d'élever la hauteur de mon banc danois qui sert aux visiteurs pour se changer, dans le corridor danois, avant de pénétrer dans mes bâtiments. »

Président d'une coopérative de soins

Un tel souci sur sa ferme se traduit également dans sa communauté où il a toujours été très engagé. Il a agi, pendant 4 ans, comme membre du conseil d'administration de la Coopérative de santé et de solidarité de Saint-Denis-sur-Richelieu, dont les deux dernières années à titre de président. Il a d'ailleurs assuré la transition de la coopérative, cet été, vers une clinique médicale. Celle-ci est désormais exploitée par un médecin propriétaire, une bonne chose en soi, admet-il devant le défi constant de trouver du financement. Il a d'ailleurs participé à plusieurs activités de financement, dans cette optique, notamment par l'organisation d'un marche-athon lors duquel un dîner au porc effiloché, commandité par les Éleveurs de porcs de la Montérégie, a été servi.

« Je retire une grande fierté d'avoir fait partie de cet organisme et de contribuer à l'accès à des soins pour la communauté. Tout comme je suis heureux de mes choix jusqu'ici. Ma ferme ressemble à ce qu'elle était autrefois, à celle construite par mon père », lance fièrement Julien Gauvin. » ■



UNE FILIÈRE EN CONSTANTE INNOVATION

Qu'est-ce que Le Porc Show?

- Plus de **1 000 participants** année après année
- **10 conférences** sur des sujets de l'heure, présentées par nos experts invités
- Un **événement bilingue** (conférences présentées en français et en anglais)
- **Des ateliers spécialisés** pour échanger des informations plus spécifiques à tous les acteurs de la filière
- Une zone kiosques regroupant **plus de 60 exposants**
- La 3^e édition du **Concours de la relève culinaire Le Porc Show** mettant de l'avant le talent et le savoir-faire des étudiants de Formation supérieure en cuisine de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Le Porc Show, c'est aussi une soirée festive avec un concept unique pour clore la journée avec style!

- L'opportunité de goûter les produits de différents producteurs-transformateurs
- Une occasion unique de réseauter avec tous les partenaires du secteur porcin

Il est toujours temps de s'inscrire au www.leporcshow.com ■

Nouveau cette année!

Pour votre plus grand plaisir, **bénéficiez de plus de temps pour visiter nos nombreux exposants**. En effet, la zone kiosques ouvrira ses portes le 11 décembre de 15 h à 19 h 30.

La **Soirée d'ouverture**, incluant un panel regroupant 3 entreprises de production porcine de grande envergure et l'accès aux kiosques, est comprise dans le coût d'inscription pour tous les participants assistant à la journée conférences ou à la totalité de l'événement.

ÉVÉNEMENT

Marie-Claude Durand, agente aux communications et aux événements |
Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière marie-claude.durand@aqinac.com

Concours de la relève culinaire Le Porc Show

Le Porc Show a renouvelé sa collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) pour une 3^e année consécutive.

Dans le cadre des différentes étapes de ce concours, les futurs chefs ont été appelés à mieux connaître la filière porcine et ses enjeux. C'est une valeur ajoutée pour les étudiants, qui seront par la suite en mesure de mieux comprendre la réalité de ce marché qui génère d'importantes retombées économiques pour la province.

La Semaine le porc du Québec à l'ITHQ s'est tenue du 22 au 25 octobre dernier. Pour l'occasion, le lundi, les étudiants ont eu la visite de M. Pierre-Paul Martin d'Olymel qui leur a présenté différentes coupes de viande prisées au Québec, mais aussi ailleurs dans le monde. Ils ont également eu la chance d'assister à un atelier culinaire présenté par

M. Jean-François Archambault, directeur général et fondateur de La Tablée des Chefs, accompagné de Marie-Fleur St-Pierre, chef au Tapeo et chef-proprétaire du restaurant Le MesÓN.

Le mardi et le mercredi, ils ont travaillé à l'élaboration et la conception de leurs bouchées. ■



© ITHQ

M. Pierre-Paul Martin, directeur assurance qualité porc frais chez Olymel, présente différentes coupes de porc aux étudiants

C'est le 25 octobre que se tenait le concours. Les 6 équipes ont présenté aux juges invitées les bouchées qu'elles avaient concoctées. À la suite de cette savoureuse dégustation et de la compilation des pointages obtenus, les trois équipes gagnantes ont été annoncées. Toutes nos félicitations!

En 3^e position, l'équipe 4, formée de François Turcotte et Jacob Poirier-Gauthier



© ITHQ

En 2^e position, l'équipe 1, formée de Roger Larivière, Juliette Léger-Dupras et Raphaël Blain



© ITHQ

En 1^{re} position, l'équipe 6, formée de Estelle Paquette et Frédéric Chartrand



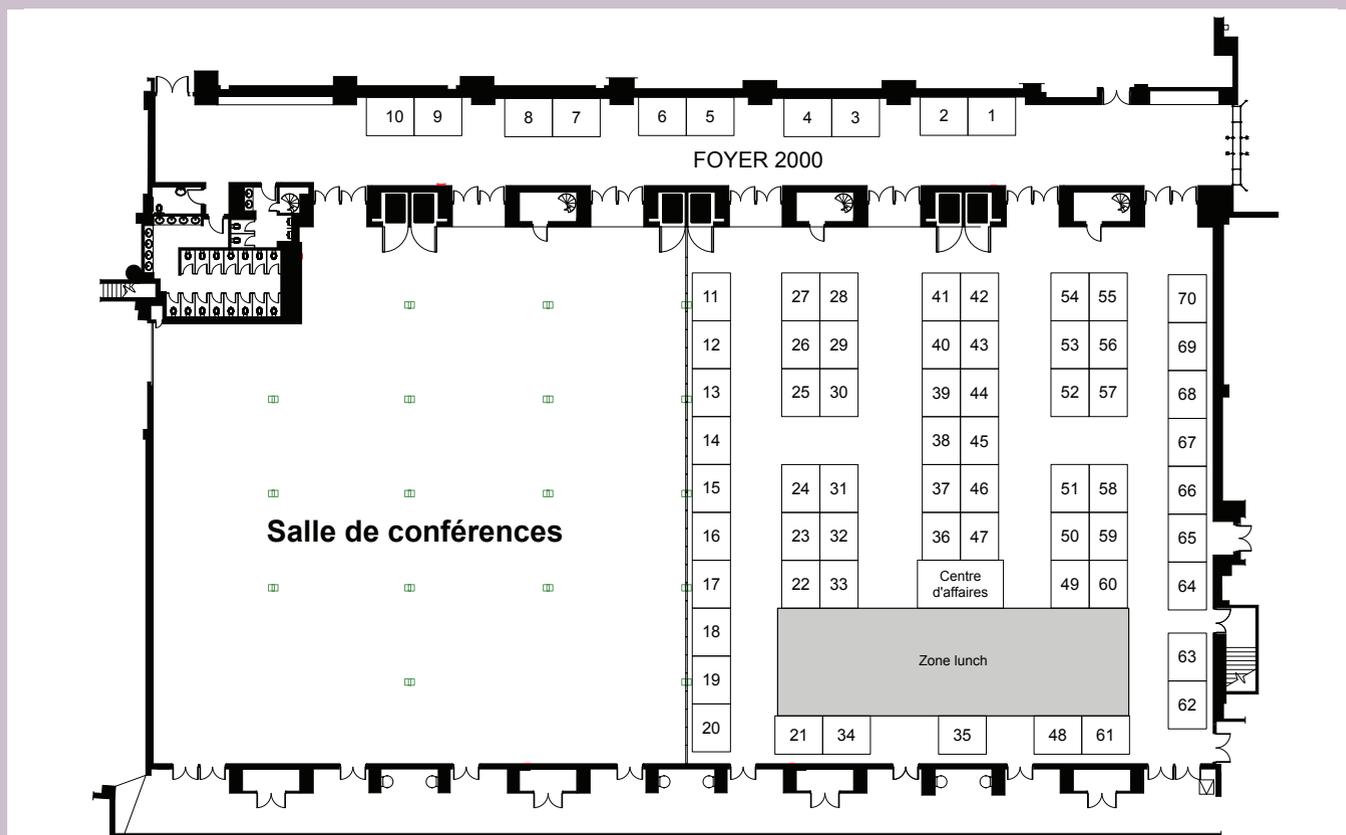
© ITHQ



Assistez au Porc Show pour avoir l'occasion de goûter aux 3 bouchées gagnantes de la 3^e édition du Concours de la relève culinaire Le Porc Show!

LISTE DES EXPOSANTS

1	Éleveurs de porcs du Québec (Les)	23	Équipements F. Brodeur inc. (Les)	47	Vétoquinol Canada inc.
2	Shur-Gain / Trouw Nutrition	24		48	Bio Agri Mix LP
3	Centre d'insémination porcine du Québec inc.	25	Centre de recherche et de développement de Sherbrooke	49	
4	Agri-Marché inc.	26	BFL CANADA	50	Jyga Technologies inc.
5	Varifan inc. / Monitrol	27	Sanimax	51	
6	Groupe Cérès inc.	28	Maheu & Maheu inc.	52	Labplas
7	Olymel S.E.C. / L.P.	29	ALPHAGENE	53	Provimi Canada ULC
8	Coop (La)	30		54	Distribution Godro inc.
9	Zoetis	31		55	Global Concept
10	Ceresco Nutrition	32	Big Dutchman inc.	56	S.E.C. Repro inc.
11	Varifan inc. / Monitrol	33		57	
12	Biovet inc. / Jupiter	35	AGRI SI-MART	58	Zinpro Corporation
13	PONDIS Canada	36	DGF	59	Agro Extermination
14	Morneau Shepell	37		60	Novus International (Canada) inc.
15	Banque Nationale du Canada	38	Belisle Solution Nutrition inc.	61	Matiss inc.
16		39	Prorec inc.	62	PIC North America
17	AriVac inc.	40	Équipements G.D.L. Ltée	63	Latte Drummond
18	Maximus	41	RCA Électrique	64	Canarm AgSystems
19	IEL technologies agricoles	42	Énergie Solutions Air	65	
20	SyrVet Canada inc.	43	West Penetone	66	DNA Genetics
21		44	Agrivolt inc.	67	Centre de développement du porc du Québec inc.
34	Conception Ro-Main inc.	45	Meunerie Côté-Paquette/Isoporc	68	Hypor inc.
22	Probiotech International inc.	46	Jolco Équipements	69	I-Tek
				70	SIGA informatique 2000 inc.



présentent l'événement du secteur porcin à ne pas manquer!

5^e
édition

LE PORC SHOW

CONFÉRENCES • EXPO • FESTIVITÉS

11-12
DÉC
2018

Centre
des congrès
de Québec

PROGRAMME

11 déc.	15 h 00 à 19 h 30 > Soirée d'ouverture Le Porc Show NOUVEL HORAIRE	
16 h 00	La production porcine en Amérique du Nord : Réalités, défis et enjeux... 3 joueurs majeurs s'expriment Luc Dufresne, DMV, Seaboard Foods, Luc Ménard, F. Ménard inc., Claude Vielfaure, HyLife Itée	
12 déc.	7 h 30 > Inscription, café-accueil et visite des kiosques	
9 h 30	La production porcine mondiale en 2019 : Commerce, Trump et offre croissante A Brett Stuart, MBA, Global AgriTrends	
10 h 20	Ce que vous avez toujours voulu savoir sur la production porcine américaine et que vous n'avez jamais osé demander! – Luc Dufresne, DMV, Seaboard Foods	
11 h 10	L'intelligence artificielle au service de l'industrie porcine Jacquelin Labrecque, ing., P. Eng., Conception Ro-Main inc.	
12 h 00	Dîner décadent 100% porc du Québec et visite des kiosques	
Ateliers	Gestion d'entreprise	
	14 h 05	Tirer le meilleur des contrats à terme chez le porc; un incontournable dans votre budget – Frédéric Hamel, CFA, Banque Nationale
	14 h 50	Construction, rénovation; faire les bons choix pour l'avenir de votre entreprise Jean Tanguay, agr., Olymel S.E.C./L.P.
	Régie et santé	
	14 h 05	Points de régie non négociables pour avoir du succès Michel Vignola, agr., M. Sc., Shur-Gain/Trouw Nutrition
	14 h 50	Détection et traitement individuel des porcs malades, que font nos éleveurs élités – Sylvain Messier, DMV, IPSAV, Demeter Services Vétérinaires inc.
Mise en marché		
14 h 05	Angoisse ou zénitude : Les nouvelles étiquettes nutritionnelles s'en viennent sur le devant des emballages – Gale West, Ph. D., FSAA, Université Laval	
14 h 50	Nutriments de l'heure, comment les protéines animales et végétales se différencient-elles? – Isabelle Marquis, Dt. P., Consultante en marketing alimentaire et santé	
15 h 35	Remise du Prix de reconnaissance de la filière porcine	
16 h 00	Si je le peux... A – Chris Koch, Agriculteur, conférencier, aventurier	
17 h 00	Cocktail réseautage (dans la zone kiosques)	
18 h 00 à 22 h 00 • FESTIVITÉS		

Traduction simultanée des conférences.

La lettre **A** indique que cette conférence sera présentée en anglais par le conférencier.

Inscrivez-
VOUS!
leporcshow.com

**UNE FILIÈRE EN
CONSTANTE INNOVATION**

+ de 1 000 participants par année
+ de 60 exposants



#PorcShow

L'arbre de décision en euthanasie

Devoir décider d'euthanasier un animal n'est pas simple. Qu'il s'agisse d'un animal qu'on a traité et pris soin, ou d'un animal qui ne répond pas aux critères de conformation, ou encore d'un animal présentant des performances de croissance trop faibles, toutes ces situations représentent des décisions difficiles à prendre. Plusieurs études ont relevé la charge émotionnelle et stressante entourant l'exécution d'une euthanasie chez les travailleurs de ferme. L'utilisation d'un arbre de décision s'avère donc très utile.

Certaines études ont été menées dans des fermes porcines et des refuges pour analyser le côté psychologique des personnes qui devaient exécuter des euthanasies. Mathis, en 2004, rapportait que toutes les personnes s'occupant des animaux sont affectées à différents degrés lors d'une situation d'euthanasie. En 2010, Morrow *et al.* présentaient la situation comme étant une lutte face au conflit que ces personnes vivaient entre vouloir prendre soin des animaux et le fait de devoir les euthanasier.

Que ce soit pour son animal de compagnie, son compagnon d'équitation ou ses porcs, il faut suivre un certain processus pour s'aider à prendre une décision sur l'avenir de ceux-ci, qu'on appelle l'arbre de décision. Cet outil doit être conçu selon des critères bien précis qui facilitera la prise d'une décision sur l'avenir de l'animal ou d'un groupe d'animaux malades, souffrants, ne pouvant pas être transportés ou ne répondant pas aux critères économiques imposés.

Comme on dit si bien, c'est en période de paix qu'il est plus simple de prévoir des plans d'urgence, c'est la même chose pour les arbres de décision, il faut en préparer pour différentes situations et éviter que ces décisions deviennent émotives.

Étapes d'un arbre de décision

En 2017, Dre Anette Van Der Aa, de l'Université d'Utrecht aux Pays-Bas, a remporté le prix des meilleures idées pour « La terre des porcs », une initiative du réseau de connaissances vétérinaires hollandais. Elle a présenté un processus de décision en deux étapes :

La première étape est basée sur l'état de l'animal : malformations congénitales, fractures osseuses et paralysies, maladies incurables et animaux qui ne répondent pas aux traitements antibiotiques.

La deuxième étape est basée sur l'évaluation de la condition dans laquelle l'animal se trouve. Lors de l'évaluation, il faut observer l'animal : évaluer son poids, sa mobilité (déplacement facile), sa capacité à manger et à boire pour subvenir à ses besoins et son comportement.

En 2018, l'équipe de recherche du Dre Van Der Aa a présenté les résultats obtenus sur quatre fermes d'un protocole élaboré pour aider les éleveurs à décider du moment de l'euthanasie. Il s'est avéré que dans les situations de maladies incurables et de handicaps, la décision est plus facile à prendre. Cependant, face à des cas embêtants, comme un faible poids, il faut prévoir des critères supplémentaires, permettant d'en arriver à une



Il est clair que la personne responsable de prendre la décision d'euthanasier un animal ne devrait pas être la même que la personne qui réalise l'euthanasie.

décision justifiée. L'arbre de décision utilisé est présenté en quatre étapes d'évaluation : repérer le porcelet anormal, vérifier si on a affaire à une condition traitable ou non, voir si le traitement de trois jours a sauvé ou non le porcelet et évaluer si l'animal a un avenir potentiel ou non dans le système de production.

Il est clair que la personne responsable de prendre la décision d'euthanasier un animal ne devrait pas être la même que la personne qui réalise l'euthanasie.

Voici quelques exemples d'arbre de décision qui peuvent être élaborés :

Arbre de décision pour un animal fragilisé

À utiliser lors d'un état de santé précaire à la naissance ou à la suite d'un dépérissement généralisé. La cascade de questions devrait se présenter selon les critères établis pour chaque ferme. Quelle est la limite inférieure du poids de l'animal avec laquelle on accepte de le garder au moment de la naissance au sevrage ou au transfert en engraissement? Quelle allure a le porcelet : vigoureux et batailleur ou timide et grelottant? Est-ce que ces porcelets ont des chances d'avoir une belle croissance et se rendre au poids d'abattage dans les délais requis?

Arbre de décision pour un animal avec une mauvaise conformation

Pour des porcs qui ont un handicap physique dès la naissance ou une mauvaise conformation, il faut se demander s'il pourra se défendre et avoir une croissance optimale en tout temps. Les porcelets avec des membres inadéquats ou sur lesquels ils ne peuvent se tenir auront de plus en plus de difficultés à se déplacer. Par exemple, un porcelet affecté par du « splay-weak », c'est-à-dire dont les quatre membres sont faibles, a beaucoup moins

de chances que celui qui montre du « splay-leg » pour qui seulement les deux pattes arrière sont écartées et faibles et pour lequel on peut essayer une thérapie.

Arbre de décision pour un animal malade ou blessé

Pour un animal qui présente un problème de santé, le processus d'évaluation est assez simple. On l'a repéré dans le groupe, isolé des autres et traité pendant trois jours (selon les directives vétérinaires pour sa condition). Après de bons soins, il faut faire une évaluation de la situation et choisir ce qu'il en adviendra. Y a-t-il eu une amélioration ou non? Si ce n'est pas ce qu'on observe, il sera à euthanasier.

Soutien aux employés

Le Dr Alexandre Ramirez, vétérinaire et professeur associé à l'Université d'Iowa, rapportait au premier séminaire porcin américain en bien-être animal, en 2017, différents éléments d'importance cités dans la littérature pour le support à apporter aux employés de ferme qui doivent exécuter des euthanasies :

- ➔ Une rotation du personnel pour exécuter des euthanasies (Grandin, 2007).
- ➔ Une attention à apporter aux employés qui ont une exposition constante à une situation d'euthanasie – qui entraîne habituellement une insatisfaction au travail (AMVA, 1991).
- ➔ Plus de formations et d'entraînements, principalement pour le travail manuel (Morrow, 2010).
- ➔ Demander aux personnes responsables de l'euthanasie, avec quelle méthode d'euthanasie pour les porcs ils ont le plus d'efficacité et moins de réticence (Daly et al. 2015).



Pour le bien-être des animaux, il faudra intervenir plus rapidement et se donner des outils pour faciliter les décisions à prendre. Pour déterminer le moment opportun d'euthanasier un animal, il faudra élaborer et utiliser des arbres de décision pour différentes conditions. La combinaison d'un travail en équipe de deux, le décideur et l'exécutant, facilitera la décision d'une date de fin de vie de ces animaux fragilisés ou non viables sur le plan économique. Une bonne formation et de l'entraînement demeurent un atout pour s'assurer du succès de l'intervention. ■

RÉFÉRENCES

Matthis S. 2004. *The People Perspective of Euthanasia. Proc North Carolina Healthy Hogs Seminar, Clinton, North Carolina, USA. Oct. 29 - projects.ncsu.edu*

Morrow et al. 2010. *Human Factors Influencing Swine Euthanasia. AASV. 435-440.*

Van Der Aa A. 2017. <https://www.uu.nl/nieuws/veel-behoefte-aan-helder-euthanasiebeleid-voor-varkens>.

Van Der Aa A., Dees Q, Tobias T. 2018. *Let's talk about ... on farm euthanasia. European Symposium of Porcine Health Management. Barcelona, Spain. P. 169.*

Ramirez A. 2017. *Emotional Impact of Euthanasia and Depopulation on Caretakers. Pig Welfare Symposium.*

Grandin T. 2007. *Improving Animal Welfare, 2 Edition: A Practical Approach. Edited by Temple Grandin, Professor of Animal Science, Colorado State University. USA. 2nd Edition.*

The AVMA Guidelines on Euthanasia (formerly the 2000 Report of the AVMA Panel on Euthanasia) J Am Vet Med Assoc 1991. <http://certifiedhumane.org/wp-content/uploads/pdfs/AVMA%20Euthanasia%20Guidelines.pdf>.

Daly et al. 2015. *Influence of Caretaker Preferences and Implementation of Protocols on use of Carbon Dioxide Gas for Piglet Euthanasia. AASV.*

Poster 22. 301-302.

CANNABIS RÉCRÉATIF ET MILIEU DE TRAVAIL :

Des clés pour comprendre et agir

La légalisation de la « marijuana récréative », entrée en vigueur en octobre 2018, n'est pas sans conséquence sur la responsabilité des employeurs et des employés. Pourquoi s'en préoccuper? Quelles sont les obligations de chacun? Comment s'outiller pour affronter les situations qui se présenteront? Voici l'essentiel pour prévenir.

Le Canada a mis en place les premières dispositions légalisant l'accès à la marijuana à des fins médicales en 2001. Pour contrer le marché noir de la production et de la distribution, il a décidé de légaliser la production et la vente du cannabis pour usage récréatif. Le plant de cannabis peut prendre plusieurs formes : marijuana (fleurs séchées du plant de cannabis), haschich, huile de haschich et extrait de THC. Le cannabidiol (CBD), en faible quantité, serait responsable des effets thérapeutiques du cannabis (propriétés anti-inflammatoires, anti-nausées, diminution de l'anxiété, etc.), alors que le tétrahydrocannabinol (THC) procurerait des effets psychoactifs, dont un affaiblissement des capacités cognitives et psychomotrices.

Tout comme l'alcool, le cannabis n'a pas sa place en milieu de travail. Cependant, ce qui le différencie du premier est que, selon le mode de consommation et la concentration en THC, celui-ci

peut demeurer dans le sang et avoir des effets de plus longue durée, variant d'une personne à l'autre. Quarante pour cent des Canadiens ont déclaré avoir consommé de la marijuana au moins une fois dans leur vie.

Pourquoi s'y intéresser ou s'en inquiéter?

Il existe au moins trois bonnes raisons de s'intéresser à la question. Premièrement, la consommation de THC peut avoir des effets et présenter des risques (voir tableau 1).

Ainsi, le sujet des facultés affaiblies en milieu de travail n'est pas nouveau, puisqu'outre le cannabis, d'autres causes sont possibles, que l'on pense à l'alcool, aux médicaments sur ou sans ordonnance, aux drogues illicites, ou simplement à la fatigue, au stress et à certains problèmes de santé. Que ce soit par consommation de cannabis ou non, les facultés affaiblies sont inacceptables au travail pour de bonnes raisons.

Deuxièmement, si certains croient qu'il n'y aura pas vraiment d'effet d'entraînement sur la consommation, ce n'est pas l'expérience vécue par les états de Washington et du Colorado (É.-U.), où le cannabis a été légalisé au cours des dernières années. En effet, ceux-ci ont vu son usage croître respectivement de 20 % et 23 % entre 2012 et 2013. Il y a lieu de penser qu'un tel phénomène puisse se produire ici avec diverses incidences prévisibles, y compris sur les entreprises.

Enfin, la consommation de cannabis pourrait avoir un impact sur les entreprises en ce qui concerne la sécurité, la santé physique et mentale et la productivité. Certaines études évaluent une diminution de la productivité et hausse de l'absentéisme, allant jusqu'à 30 %¹. Selon un sondage mené en juin 2018 auprès des membres de l'Ordre des conseillers en ressources humaines



TABLEAU 1 – EFFETS POSSIBLES DE LA CONSOMMATION DE CANNABIS

Incapacité de se concentrer, de penser clairement et de prendre des décisions.

Étourdissements, somnolence, désorganisation et confusion.

Temps de réaction plus long et problèmes de coordination.

Comportements de confrontation, agressivité et désintérêt.

agréés, 75 % se sont dits préoccupés d'un point de vue professionnel et 85 % estiment que la légalisation aura des impacts sur leur milieu de travail. Parmi ces répondants, 4 % considéraient que l'usage de drogues était très problématique et 35 % croyaient qu'il était un peu problématique. Et vous?

Rôle et obligations de l'employeur et des employés

Face au cannabis, un employeur a l'obligation de « prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique du travailleur² », comme le prévoit la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, mais également d'autres exigences issues du *Code civil et de la Charte des droits et libertés* de la personne. Il en découle plusieurs enjeux et actions requis pour l'employeur (voir le tableau 2). En général, « tout employeur conserve les droits de gérance lui permettant de mettre en place une politique prohibant la possession ou la consommation de drogues sur les lieux de travail³ ».

TABLEAU 2 – ENJEUX ET OBLIGATIONS DES EMPLOYEURS

Prendre les mesures nécessaires afin de protéger la santé et la sécurité des employés.

Offrir un environnement de travail sain et sécuritaire.

Informers les employés des risques reliés à la consommation du cannabis et des effets résiduels lorsqu'ils sont au travail.

Accommoder raisonnablement les employés aux prises avec des problèmes de consommation de drogues.

Tenir compte des enjeux de vie privée lorsqu'il est question de tests de dépistage.

Source : Langlois, Avocats et CRHA, 2017

Bonnes pratiques de gestion

Puisque la grande majorité des postes en agriculture nécessite d'être en pleine possession de ses facultés physiques et mentales, nous vous proposons quatre actions à considérer dès maintenant afin de minimiser les risques.

Mettre à jour ou adopter une politique claire de tolérance zéro face aux facultés affaiblies et à l'inaptitude au travail permet de bien définir les risques et de sensibiliser les employés. Elle doit être adaptée à la réalité de votre entreprise. Les entreprises agricoles tardent à disposer d'outils de gestion des ressources humaines. Voilà une opportunité d'aller de l'avant. Si une situation de consommation avait un impact dans l'entreprise, le fait de disposer de règles et d'engagements clairs des employés facilitera les actions à poser.

Communiquer la politique aux salariés est tout aussi important. Le risque plus élevé d'occurrences de facultés affaiblies doit être connu. C'est un bon moyen de communiquer les comportements acceptés et les conséquences de son non-respect. Ainsi, une démarche de formation et de sensibilisation des superviseurs et des employés est souhaitable. Faire signer par chaque salarié un formulaire indiquant qu'il a pris connaissance de la politique et s'engage à la respecter figure parmi les bonnes pratiques de gestion.

Être vigilant pour détecter les comportements de consommation de drogue. Il peut être difficile de détecter les signes indiquant qu'une personne est sous l'emprise du cannabis, car ceux-ci peuvent varier selon des facteurs comme l'habitude de consommation et la concentration en THC du produit inhalé ou ingéré (voir tableau 3). Contrairement à l'alcool, le dépistage du cannabis est très difficile à réaliser pour confirmer avec certitude si la présence d'une substance représente un risque réel pour l'individu testé. Les tests de dépistage sont limités à certaines circonstances. Si un employé consommait un joint, des experts recommandent une période de 24 heures pour travailler dans un poste à risque⁴.

TABLEAU 3 – SIGNES ET EFFETS DE L'INFLUENCE DU CANNABIS (SELON LA PLUPART DES ÉTUDES)

Signes : yeux rougis, logorrhée (flot de paroles), appétit démesuré, hilarité, euphorie, désinhibition.

Effets physiques et psychologiques se manifestant de façon variable : problème de coordination, ralentissement des réflexes, baisse de vigilance, altération de la mémoire, et dans les cas les plus graves, désorientation, confusion, épisodes d'anxiété, paranoïa, hallucinations.

Source : CRHA, 2017

Accommoder les employés dans des conditions particulières est une autre responsabilité qui incombe à l'employeur. D'une part, la dépendance aux drogues pourrait constituer un « handicap pour un travailleur », situation qui ouvre la porte à la protection d'une personne contre un facteur de discrimination prévu par la Charte et à la mise en place de mesures de soutien. D'autre part, l'accommodement de travailleurs disposant d'une prescription de cannabis à des fins médicales peut être requis. La dernière année a connu une hausse importante du nombre de patients utilisant le cannabis à des fins médicales. Dans tous ces cas, il y a lieu de s'informer davantage concernant les exigences et les limites des obligations de l'employeur.

Ces obligations prennent encore plus d'importance selon le niveau de risque d'un milieu de travail. Or, les entreprises agricoles comportent de nombreux postes qui favorisent un positionnement de «tolérance zéro». Les employés des fermes peuvent avoir à actionner des appareils nécessitant une vigilance, à conduire divers types de véhicules à tout moment, à se déplacer d'un site à un autre, à travailler de longues heures sous pression, etc.

Quant aux salariés, le *Code civil* prévoit l'obligation de fournir une prestation de travail à laquelle l'employeur est en droit de s'attendre (art. 2085) et stipule que les règles édictées par l'employeur doivent être exécutées avec prudence et diligence (art. 2085). Les travailleurs ont le devoir d'exécuter leur travail de manière sécuritaire, de déclarer ce qui peut affaiblir leur capacité à effectuer ce travail de manière sécuritaire, de suivre des formations au besoin et de faire part de leurs préoccupations à leur superviseur. Un employé avec les facultés affaiblies, que ce soit par abus d'alcool ou de cannabis, est un risque direct pour ses collègues ou l'entreprise.

Le CEA qualifié pour aider

La légalisation du cannabis récréatif pose un défi sérieux au secteur agricole, où la plupart des travailleurs sont à risque et doivent compter sur leurs pleines facultés en tout temps. Disposer d'une politique claire en matière de drogues et de facultés affaiblies est une des premières mesures à prendre. Le conseiller RH du Centre d'emploi

agricole de votre région est qualifié pour vous appuyer dans cette démarche avec des outils sur mesure. Vous pourrez ainsi mieux prévenir des situations embarrassantes, vous faire accompagner pour donner de la formation aux employés, respecter vos obligations et limiter les risques dans votre entreprise. ■

Que ce soit par consommation de cannabis ou non, les facultés affaiblies sont inacceptables au travail pour de bonnes raisons.

.....
¹ CRHA, *Comment s'adapter à la légalisation du cannabis dans les milieux de travail?*, nov. 2017, p. 4.

² Québec, *Loi sur la santé et sécurité au travail*, S-2.1, art 51.

³ CRHA, *Comment s'adapter à la légalisation du cannabis dans les milieux de travail?*, nov. 2017.

⁴ Source : Radio-Canada, *Cannabis : des entreprises misent sur un test de dépistage et des règles claires*, 15 octobre 2018.

Dans le cadre de leur démarche de responsabilité sociale, les Éleveurs de porcs du Québec se sont engagés à favoriser l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales à la ferme, notamment dans le domaine de la gestion judicieuse des pesticides. Dans ce contexte, les Éleveurs ont fait appel à monsieur François Labrie, un expert dans le domaine. Ce dernier propose d'aborder cette thématique sous l'angle de la nouvelle réglementation en phytoprotection.

L'UTILISATION RAISONNÉE DES PESTICIDES :

Un gain pour l'entreprise et l'environnement

Une nouvelle réglementation est entrée en vigueur concernant la phytoprotection en mars 2018. Certains l'ont appris bien malgré eux lors de la saison des semis en voulant se procurer des herbicides à maïs contenant de l'atrazine : il faut maintenant une prescription signée par un agronome pour avoir accès à cette solution de désherbage. Il faut aussi une prescription signée par un agronome, depuis septembre, pour se procurer des semences enrobées d'insecticide de type néonicotinoïdes (*Cruiser* et *Poncho*).

De plus, ces semences sont maintenant considérées comme un pesticide au sens de la loi (classe 3A). L'agriculteur qui en achète doit détenir un certificat d'application de pesticides. Cette nouvelle classe 3A a été ajoutée sur le certificat d'application et permis de forfait du producteur.

Cela étant dit, cette nouvelle réglementation permet aux agriculteurs d'avoir toujours accès à ces solutions de protection des cultures. Il faut toutefois une justification agronomique pour s'en procurer. Le professionnel qui signe la justification doit donc réaliser un dépistage rigoureux des cultures pour valider s'ils sont requis sur la ferme. Le dépistage doit être effectué sur l'ensemble des parcelles pour avoir un portrait exact de la pression des insectes nuisibles, maladies et mauvaises herbes. Dans le cas des mauvaises herbes, ce dépistage peut s'effectuer la saison précédente compte tenu que les populations de mauvaises herbes changent peu d'une année à l'autre.

Concernant les herbicides contenant de l'atrazine, comme tout autre pesticide, le professionnel s'assure que les conditions d'application sur l'étiquette des produits sont respectées pour que ceux-ci demeurent dans le champ : sols non sableux, teneur des sols en matière organique

supérieure à 2 %, faible pente (moins de 10 %), bandes riveraines aménagées et évitement des applications successives comme il est indiqué sur l'étiquette.

Respect des principes agronomiques

Comme de raison, les principes agronomiques de base doivent être respectés pour maximiser l'efficacité du produit, éviter la dispersion de ce dernier dans l'environnement et protéger les producteurs :

- ➔ pulvérisateur bien calibré,
- ➔ buses adaptées pour optimiser la couverture des mauvaises herbes et produire des gouttelettes de grosseur adéquate,
- ➔ stade de la culture et des mauvaises herbes lors de l'application (prélevée ou postlevée de la culture),
- ➔ mesures d'atténuation de la dérive impliquant, par exemple, l'utilisation d'un surfactant,
- ➔ utilisation d'équipement de protection individuelle comme des gants et un masque.

De plus, la pulvérisation doit être effectuée lorsque les conditions climatiques sont favorables selon la force du vent et les précipitations à venir.



En appliquant, le bon produit, au bon endroit, au bon stade, à la bonne dose avec le bon volume de bouillie, l'agriculteur favorise, non seulement, une protection adéquate de sa santé, de celle de sa famille et de l'environnement, mais également de sa culture et de son rendement.

Comme il est exigé lors des épandages de lisier, le respect des distances d'éloignement de 1 à 3 mètres (selon que l'aire totale d'écoulement est inférieure ou supérieure à deux mètres carrés, soit la largeur moyenne multipliée par la hauteur moyenne) par rapport aux cours d'eau (présence de bandes riveraines) et aux fossés et de 30 mètres par rapport aux puits (alimentant 20 personnes ou moins) sont de mises pour éviter la dispersion des produits et la contamination des nappes d'eau.

Le professionnel passera également en revue avec l'éleveur les bonnes pratiques d'entreposage, sa stratégie en cas de déversement (disponibilité de litière absorbante, pelle et poubelles) et bien sûr comment bien disposer des restants de bouillie. Afin d'éviter les surplus de bouillie, il est important d'évaluer le plus exactement possible les quantités de bouillie à épandre selon l'étendue à traiter et la dose recommandée. L'excédent de bouillie peut être conservé pour une application ultérieure ou utilisé sur une zone n'ayant pas encore été traitée mais nécessitant le même traitement.

Tenue d'un registre des applications

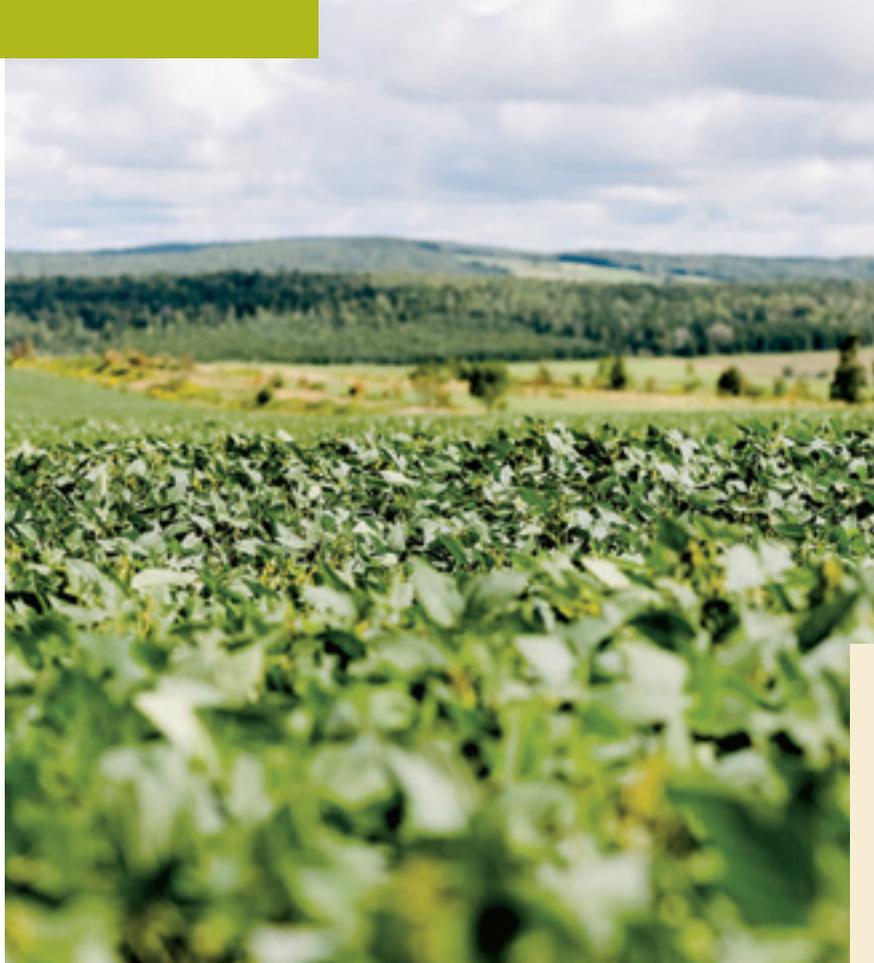
Autre nouveauté de la réglementation : les producteurs doivent maintenant tenir un registre des applications de pesticides et le conserver pour une période de cinq ans. Ce registre doit contenir les informations de bases : champ, culture, superficie, matières actives appliquées, numéro d'enregistrement, taux d'application, quantité totale de produit appliqué, date d'exécution et les conditions météorologiques lors de l'application. De plus, on doit aussi y retrouver le numéro du certificat de l'applicateur. Plusieurs producteurs consignent déjà ces informations. Ce document est fort utile pour planifier les stratégies de phytoprotection et de rotation des cultures pour les années à venir. Cela facilite aussi le choix des produits pour les futurs traitements dans une perspective de gestion de la résistance aux pesticides.



Bonnes pratiques et rentabilité

Il faut rappeler que l'origine de cette réglementation est de diminuer la présence des pesticides dans l'eau, protéger les pollinisateurs et les agriculteurs. Le dépistage des champs permettra d'utiliser les solutions de protection des cultures les plus adaptées à une situation donnée et ainsi d'optimiser la rentabilité de la production. En prime, le fait de revoir les principes de base de sécurité avec les pesticides à la ferme, tels l'entreposage sécuritaire et les équipements de protection, ne peut qu'améliorer l'environnement de l'éleveur et celui de ses proches.

En appliquant, le bon produit, au bon endroit, au bon stade, à la bonne dose avec le bon volume de bouillie, l'agriculteur favorise, non seulement, une protection adéquate de sa santé, de celle de sa famille et de l'environnement, mais également de sa culture et de son rendement. De plus, il évite les coûts inutiles découlant d'un traitement inefficace. ■



ALIMENTATION

Sébastien Turcotte, agr., responsable bâtiments et régie d'élevage | CDPQ sturcotte@cdpq.ca
Marie-Claude Gariépy, M. Sc., coordonnatrice aux opérations | Services et projets, CDPQ

SIX SYSTÈMES D'ABREUVEMENT ÉVALUÉS EN ENGRAISSEMENT : Les résultats!

L'abreuvement des porcs est un aspect souvent négligé dans les élevages. Au Québec, on a souvent l'impression que l'eau est une ressource illimitée. Un projet a permis d'évaluer, entre autres, l'impact de ces systèmes d'abreuvement sur le gaspillage et les performances de croissance des porcs en engraissement. Les systèmes d'abreuvement évalués ont un impact sur la quantité d'eau utilisée par les porcs en engraissement, mais n'ont pas d'impact significatif sur les performances de croissance des porcs.

Sur le marché, il existe plusieurs systèmes d'abreuvement, mais leur efficacité est méconnue, notamment en ce qui concerne le gaspillage d'eau et l'impact sur les performances de croissance des porcs. Dans le cadre d'un projet mené par le CDPQ, en collaboration avec l'IRDA, six systèmes d'abreuvement ont été évalués en engraissement, soit :

Figure 1 : Systèmes d'abreuvement testés dans le cadre du projet



La suce conventionnelle

La suce « bite ball »

Le bol à eau conventionnel

Le bol à eau conventionnel muni d'un couvercle

Le bol urinoir

Le bol Suevia

Pour mener à bien l'évaluation, le CDPQ a créé un système permettant de quantifier l'utilisation et le gaspillage de l'eau. Celui-ci mesure la quantité d'eau distribuée aux porcs dans un parc à l'aide d'un compteur d'eau relié à un système d'acquisition de mesures. Un réservoir est installé sous les systèmes d'abreuvement afin de récupérer et mesurer l'eau gaspillée par les porcs (Figure 2 à la page 62).

Le projet s'est déroulé dans un engraissement commercial pendant trois lots, soit du 29 juin 2017 au 5 juillet 2018, dans le but d'obtenir des données pour chacune des saisons. Au cours de cette période, plusieurs mesures ont été comptabilisées pour chacun des systèmes d'abreuvement dont :

- ➔ Eau utilisée (mesurée en continu).
- ➔ Poids des animaux au début de chaque lot, lors des changements de phase de moulée et juste avant la première expédition.
- ➔ Poids et qualité de la carcasse.
- ➔ Conditions d'ambiance (T°C et humidité).
- ➔ Propreté des planchers.



Figure 2 : Système conçu par le CDPQ pour quantifier l'utilisation de l'eau



Quelques définitions

Eau utilisée : c'est l'eau distribuée au porc (eau gaspillée + eau ingérée).

Eau gaspillée : c'est l'eau qui tombe du système d'abreuvement lorsque les porcs boivent. Cette eau se retrouve habituellement sur le plancher ou dans le dalot. Dans le projet, cette eau était captée par le réservoir du système de mesure du gaspillage.

Eau ingérée : c'est l'eau réellement bue par les porcs. Dans le projet, elle était estimée par la différence entre l'eau utilisée et l'eau gaspillée.

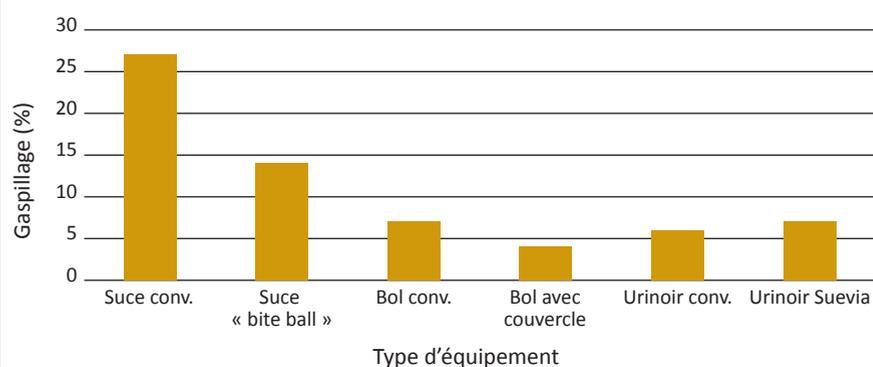
L'utilisation et le gaspillage de l'eau diffèrent selon les systèmes

Les résultats de ce projet ont permis de conclure que la quantité d'eau utilisée diffère selon le système d'abreuvement. Par exemple, comparée aux autres systèmes, l'eau utilisée est significativement supérieure pour la suce conventionnelle. L'eau utilisée est aussi significativement inférieure pour le bol urinoir comparé à l'ensemble des systèmes, sauf pour ce qui est du bol avec couvercle, pour lequel la quantité d'eau utilisée s'avère équivalente. Par ailleurs, l'utilisation de l'eau par les porcs est influencée par les saisons. En effet, l'eau utilisée pendant l'été est 13,5 % supérieure au lot d'hiver et 13,8 % par rapport au lot du printemps.

Également, cette étude a démontré que le gaspillage de l'eau est significativement plus élevé pour la suce conventionnelle (27,1 %) et la suce « bite ball » (14,5 %), comparativement aux quatre bols évalués. Le gaspillage pour ces derniers n'est



Figure 3 : Gaspillage observé (%) pour chaque système d'abreuvement



pas différent statistiquement avec des valeurs de 6,5 % pour le bol conventionnel, 4,2% pour le bol conventionnel avec couvercle, 6,8% pour le bol urinoir et 5,5 % pour le bol Suevia. Le gaspillage moyen pour ces quatre bols combinés est de 5,75 % (Figure 3).

Pour ce qui est de l'eau ingérée, obtenue par la différence entre l'eau utilisée et l'eau gaspillée, la moyenne pour tous les systèmes est de 5,97 litres/porc/jour. La différence entre l'ingestion la moins élevée (bols urinoirs : 5,42 l/j) et la plus élevée (bols sans couvercle : 6,41 l/j) est de presque un litre par porc par jour.

Certains porcs avaient de la difficulté à se familiariser avec le bol urinoir, ce qui pourrait expliquer que ce système ait enregistré le plus faible volume d'abreuvement (5,42 litres/porc/jour).

Pas d'impact significatif sur le GMQ

Les systèmes d'abreuvement n'ont pas d'impact significatif sur le gain moyen quotidien (GMQ) des porcs à l'engraissement. Toutefois, des différences numériques importantes entre les systèmes ont été notées, soit de 51 g/jour entre la plus grande (bol sans couvercle) et la plus petite moyenne (bol avec couvercle).

Finalement, les systèmes d'abreuvement n'ont pas affecté significativement la composition de la carcasse ni la propreté des parcs.

Impacts environnemental et économique

Dans le cadre du projet, les impacts environnemental et économique ont également été évalués. Pour ce faire, un scénario de référence a été établi, soit un élevage de 1 000 places-porc situé à Saint-Éphrem de Beauce, effectuant 2,89 lots/an et ayant un taux de mortalité de 3 % (total de 2 803 porcs produits/an). En considérant différents paramètres, le volume de lisier produit selon le système d'abreuvement a été évalué. Puis, une estimation des émissions de gaz à effet de

serre (GES) issues de l'épandage du lisier a été réalisée. Ces données permettent de conclure que l'utilisation de bols ou de sucres « bite ball » permet de diminuer les émissions de GES de 19 % et de 14,2 % respectivement par rapport aux sucres conventionnelles. Toujours en considérant un scénario d'un élevage de 1 000 places-porc et un coût moyen d'épandage du lisier de 3,15 \$/m³, l'utilisation de bols ou de sucres « bite ball » permet de diminuer le coût d'épandage de 1,97 \$ par place/porc et de 1,29 \$ par place porc comparativement aux sucres conventionnelles.

Impact sur la quantité d'eau

En résumé, les systèmes d'abreuvement évalués ont un impact sur la quantité d'eau utilisée par les porcs en engraissement.

L'utilisation de l'eau est plus élevée avec la suce conventionnelle. Les différents bols testés permettent de réduire le gaspillage comparativement à la suce conventionnelle et à la suce « bite ball ». En revanche, peu importe le système d'abreuvement évalué, celui-ci n'a pas d'impact significatif sur les performances de croissance des porcs, la composition de la carcasse et la propreté des parcs. De plus, la diminution du gaspillage permet de diminuer le volume de lisier à épandre, ce qui se traduit par des économies sur le coût d'épandage ainsi qu'une diminution des émissions de GES. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Sébastien Turcotte : sturcotte@cdpq.ca ou 418 650-2440, poste 4354 ■

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier accordé en vertu du Programme de développement sectoriel, Volet 3 - Appui à l'innovation en réponse à des enjeux sectoriels prioritaires, dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, une initiative fédérale-provinciale-territoriale. Nous tenons à remercier également l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), AGR Labrecque et le CDPQ pour leur contribution au projet.

NOUVELLE MOUTURE DU PROGRAMME SERVICES-CONSEILS

Des nouveautés pertinentes pour les éleveurs de porcs

Le Programme services-conseils a été renouvelé en juin par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Il s'agit d'un programme de continuité avec quelques nouveautés. Une entreprise agricole peut recevoir jusqu'à 30 000 \$ de services subventionnés pour les cinq ans du programme qui prendra fin en 2023. Les éleveurs sont invités à en profiter!

Les entreprises agricoles, incluant les fermes porcines, doivent adapter, non seulement leurs pratiques, mais également l'ensemble de leurs fonctions reliées à la gestion pour assurer leur rentabilité et leur pérennité.

C'est dans cet esprit que le Programme services-conseils offre un soutien financier aux entreprises du secteur agroalimentaire québécois. « Il leur permet d'être accompagnées avant et pendant la réalisation de projets visant l'atteinte de leurs objectifs en matière d'amélioration de leur compétitivité et mise en place de nouvelles pratiques », précise Christine Dugas, conseillère en développement organisationnel à la Coordination services-conseils.

Les services-conseils sont variés et offerts dans quatre domaines d'intervention (voir tableau à la page suivante). Ils regroupent les pratiques agroenvironnementales, les pratiques d'élevage et culturelles, la gestion en générale, le soutien aux gestionnaires de l'entreprise ainsi que la transformation et la mise en marché.



Christine Dugas, conseillère en développement organisationnel à la Coordination services-conseils.

Nouveautés

Parmi les quelques nouveautés pouvant être intéressantes pour la production porcine, on trouve l'introduction des services-conseils en autogestion des risques du marché. « Cette offre de service permet au conseiller de faire un diagnostic global ou sommaire pour un nouveau

client, de calculer le coût de production (coût de revient) prévisionnel, de dresser le plan de commercialisation en autogestion des risques et d'en faire le suivi. Un producteur peut obtenir jusqu'à 17 000 \$ en aide financière pour ce type de service et même plus s'il se qualifie dans la catégorie relève agricole ou que ces services sont bonifiés par le réseau de sa région », fait valoir Christian Hart, directeur du réseau Agriconseils Centre-du-Québec.

On trouve aussi la « rencontre de collaboration interprofessionnelle » qui consiste à réunir plusieurs conseillers et experts autour d'une même table pour aider l'éleveur à trouver une solution à un problème donné ou simplement le guider dans la mise en œuvre d'un projet. Cette initiative sert à bien cerner tous les enjeux avant la mise en œuvre d'un projet de développement, car dans tout projet, plusieurs champs de compétences sont concernés.

Domaine d'intervention	Thématiques	Exemple d'activité admissible	Taux d'aide financière ¹	Aide financière maximale par entreprise par domaine d'intervention	Enveloppe budgétaire maximale par entreprise	
					Entreprise agricole ou agroalimentaire	Entreprise de la relève ou entreprise en démarrage
Agroenvironnement	Pratiques agroenvironnementales	▪ Plan d'action agroenvironnemental (PAA)	85%	15 000 \$	30 000 \$	40 000 \$
		▪ Suivi	75%			
		▪ Évaluation détaillée et ciblée				
Technique	Pratiques culturales	▪ Diagnostic spécifique	50%	15 000 \$		
		▪ Rotation et choix des cultures				
		▪ Gestion de l'eau				
	Pratiques d'élevage	▪ Diagnostic spécifique				
		▪ Génétique et amélioration du troupeau				
		▪ Alimentation				
Gestion	Gestion	▪ Diagnostic global ou sommaire	50%	20 000 \$		
		▪ Plan d'action	50%			
	Soutien des gestionnaires	▪ Diagnostic et gestion des ressources humaines ▪ Organisation du travail	50%			
Valeur ajoutée	Transformation	▪ Diagnostic spécifique ▪ Analyse des opérations ▪ Mise à l'échelle d'un produit	50%	5 000 \$		
	Mise en marché de proximité	▪ Diagnostic spécifique ▪ Activité d'interprétation-Agrotourisme				

Source : MAPAQ

Autre nouveauté, un nouveau domaine d'intervention appelé : « valeur ajoutée » par lequel un éleveur peut bénéficier de services-conseils en matière de mise en marché de proximité et de transformation artisanale. « Bien sûr, ça ne vise pas la majorité des éleveurs de porcs, mais il s'agit d'un domaine pouvant être utile. »

Contactez son réseau Agriconseils

Qu'importe le besoin, il faut se prévaloir des services-conseils. La porte d'entrée pour y avoir accès, ce sont les réseaux Agriconseils qu'on retrouve dans chacune des régions. Il suffit d'aller sur leur site Web pour connaître son réseau et obtenir les coordonnées.

Une des tâches du réseau, c'est de s'assurer qu'un projet cadre avec le programme. Tout dépôt de projet sous-tend une analyse, un diagnostic, un plan d'action de même qu'un plan de mise en œuvre et de suivi.

Martin Larivière, directeur du réseau Agriconseils de Chaudière-Appalaches, en sait quelque chose. « La région est un château fort en production porcine. La plupart des éleveurs de porcs sont d'ailleurs de grands utilisateurs de services-conseils. »

Le processus est simple. « Les producteurs n'ont qu'à nous appeler. Il y a peu de paperasse. Si le projet est recevable, nous leur remettons une liste de conseillers à contacter, selon le champ

de compétences relié au projet. Le conseiller s'assurera que cela sera facile pour l'éleveur pour remplir le formulaire d'adhésion et verra à effectuer le suivi de la demande d'aide financière », mentionne-t-il.

Les éleveurs peuvent recourir à plusieurs services techniques, tant pour la régie de leur troupeau que pour l'aménagement de leurs bâtiments. « Conformité pour le bien-être animal, efficacité énergétique, manipulation des porcs, environnement de travail, gestion des ressources humaines, administration, il y a plusieurs avenues possibles », illustre M. Larivière.

Aide pour le plan d'accompagnement agroenvironnemental

En agroenvironnement, les éleveurs peuvent notamment obtenir de l'aide pour élaborer un plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) ou en faire la mise à jour. Pour avoir droit au financement prévu par le Programme services-conseils pour le volet



Martin Larivière, directeur du réseau Agriconseils de Chaudière-Appalaches.



« agroenvironnement », le PAA est obligatoire. « En plus de l'élaboration du plan, les éleveurs auront aussi du soutien pour le suivi des actions prévues au plan et pourront se prévaloir d'une évaluation détaillée ciblée », indique Christine Dugas.

Les réseaux Agriconseils sont également là pour favoriser l'approche multidisciplinaire comme en témoigne l'ajout des rencontres de collaboration. Cette approche permet de faire intervenir plusieurs conseillers et experts simultanément : agronomes, conseillers en gestion, vétérinaires, expert en bâtiment, etc. « Tous les angles concernant un même enjeu ou correctif à apporter peuvent ainsi être abordés. Les rencontres de collaboration interprofessionnelle peuvent aussi servir à revoir les éléments de base et servent à se demander si tout est maîtrisé sur l'entreprise. Enfin, elles servent aussi à élaborer des plans d'affaires, de transition ou de démarrage », fait valoir Martin Larivière.

Bonification régionale

Parmi les services-conseils offerts, chacune des régions a la latitude de cibler des services-conseils, selon ses enjeux et ses priorités, qui pourront bénéficier ainsi d'un soutien financier bonifié. « Nous pouvons ainsi accroître l'aide prévue pour certains services. En Chaudière-Appalaches, par exemple, nous avons décidé de prioriser la gestion des ressources humaines compte tenu de la rareté de la main-d'œuvre. Comment recruter du personnel? Comment le retenir? Voilà des questions qui peuvent être abordées dans le cadre de projets. Nous voulons aussi accompagner les éleveurs dans l'autogestion des risques. Avec l'aide d'un conseiller, ils pourront apprendre comment procéder, notamment par la base, soit par l'élaboration d'un plan de commercialisation, pour sécuriser une marge », fait valoir Martin Larivière.

Bref, tout commence par un projet et une rencontre avec le directeur du réseau Agriconseil qui guidera l'éleveur tout au long de la démarche, du service-conseils jusqu'à l'obtention de l'aide financière disponible. ■

« Nous voulons aussi accompagner les éleveurs dans l'autogestion des risques. Avec l'aide d'un conseiller, ils pourront apprendre comment procéder, notamment par la base, soit par l'élaboration d'un plan de commercialisation, pour sécuriser une marge »

– Martin Larivière



Les réseaux Agriconseils sont la porte d'entrée pour accéder aux services-conseils.

Visitez le site Internet www.agriconseils.qc.ca ou contactez le directeur du réseau au 1 866 680-1858.

L'Excellence du porc canadien, quelles sont les nouveautés ?

Comme il a été présenté lors de l'édition du Porc Québec de juin 2018, L'Excellence du porc canadien sera lancée en 2019. Sous L'Excellence du porc canadien (EPC), l'AQC^{MD} deviendra PorcSALUBRITÉ et le BEA^{MC} deviendra PorcBIEN-ÊTRE. Les premières accréditations complètes à ces programmes devraient avoir lieu en avril 2019. Quelles sont les nouveautés ?



Tout programme comporte des procédures opérationnelles standardisées (POS) et des registres. Ces procédures et les registres permettent aux éleveurs de démontrer qu'ils sont conformes aux plus hautes normes en matière de salubrité et de bien-être animal et qu'ils prennent les moyens pour s'en assurer.

Il est très important de rappeler que, dans les programmes révisés PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE, les procédures opérationnelles standardisées seront préécrites pour l'éleveur. Les éleveurs n'auront plus à remplir à la main les réponses aux questions du manuel de l'éleveur. Ils n'auront qu'à lire les procédures, cocher ce qu'ils font, remplir les cases lorsque nécessaire et s'assurer qu'elles sont implantées correctement sur leur ferme. Les registres resteront, quant à eux, sensiblement les mêmes. Pour la plupart, les éleveurs pourront continuer à travailler avec ceux qu'ils utilisent déjà.

Comparaison entre PorcSALUBRITÉ et l'AQC

Voici une liste des nouvelles exigences :

1. Pour les élevages sur litière :

- La litière doit être enlevée au moins une fois par année.
- L'éleveur doit obtenir de son fournisseur de litière une garantie écrite attestant que la litière à base de produits du bois est exempte de pentachlorophénol, d'arsénate de cuivre chromaté et d'autres produits de préservation du bois.





La personne responsable de la réception des aliments provenant de meunerie commerciale doit vérifier et signer les bons de livraison.

2. La personne responsable de la réception des aliments provenant de meunerie commerciale doit vérifier et signer les bons de livraison.
3. L'éleveur doit obtenir une lettre de garantie de son fournisseur de produits alimentaires recyclés et de drêches de distillerie, le cas échéant, qui atteste que ces produits sont conformes au *Règlement sur les aliments du bétail* de l'ACIA (voir section 3.3 du manuel).
4. Les fermes, dont l'approvisionnement en eau ne provient pas d'une municipalité, doivent annuellement faire une analyse du taux de nitrates (< 300 mg/l) OU du taux de coliformes totaux (< 10 UFC/100 ml).
5. Si les porcs ont accès à l'extérieur, le site doit être certifié à la Certification pour les porcs ayant accès à l'extérieur (voir section 10.2 du manuel).
6. Si d'autres animaux domestiques sont gardés dans les mêmes bâtiments, le site doit être certifié à la Certification pour la présence d'autres espèces (section 10.3 du manuel).
7. L'éleveur doit respecter la nouvelle Politique d'utilisation des médicaments et des vaccins de L'Excellence du porc canadien.

Quelques registres ont été ajoutés à PorcSALUBRITÉ par rapport à l'AQC. Aucune procédure opérationnelle standardisée supplémentaire ne sera exigée.

Pour tous les éleveurs, les nouveaux registres obligatoires sont le registre Formation (R-B) et celui du Code de conduite (R-C). Comme éleveur, il faut s'assurer que tous les membres du personnel sont formés adéquatement et qu'ils ont signé le code de conduite. Ces deux registres permettent au producteur de se protéger en tant que gestionnaire advenant qu'un incident survienne.

Certains éleveurs doivent remplir trois registres :

- Registre d'incidents (R-2) : si un événement en lien avec les points de contrôle critiques survient (aiguille ou médicament), l'éleveur doit le noter dans un registre.
- Registre de calibration de la moulange (R-X) : l'éleveur doit au minimum, une fois par année, s'assurer que l'équipement, servant à la fabrication des aliments est calibré et le noter dans le registre.
- Lettre de garantie pour les produits alimentaires recyclés et les drêches de distillerie (R-Y) : l'éleveur doit obtenir une lettre de garantie lui confirmant que ces produits sont conformes au *Règlement sur les aliments du bétail* de l'ACIA.

Comparaison entre PorcBIEN-ÊTRE et le BEA^{MC}

Il est important de rappeler que le programme PorcBIEN-ÊTRE reflète les exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs, publié en 2014. C'est pourquoi certaines exigences ont été ajoutées par rapport au programme BEA^{MC}, qui était basé sur le code de 1993.

Voici donc la liste des nouvelles exigences :

1. Lors de la validation complète, le valideur doit évaluer l'état général des animaux (boiterie grave, état de chair, blessures).
2. La taille des cages de mise bas, de gestation et des verrats doit respecter le code (voir Porc Québec de juin 2018).
3. La superficie d'élevage en pouponnière et en engraissement devra respecter le code (voir les annexes C et D du code).
4. Un éclairage convenable et adapté à tous les stades de production doit être fourni aux animaux.
5. Il doit y avoir au moins deux mesures d'enrichissement des porcs à tous les stades de production.

Également, quatre nouvelles procédures opérationnelles standardisées doivent être remplies par les éleveurs :

1. Chambre de mise bas.
2. Porcs nouvellement sevrés.
3. Pratiques d'élevage facultatives (castration, taille des dents, etc.)
4. Bien-être dans le transport.

Comme il a été mentionné précédemment, ces procédures sont préécrites. Elles doivent être lues et remplies si nécessaire par les éleveurs. Aucun registre supplémentaire ne sera exigé.



La superficie d'élevage en pouponnière et en engraissement devra respecter le code (voir les annexes C et D du code).

L'enrichissement de l'environnement des porcs peut comporter différents volets

- ➔ Enrichissement social : fait appel à un contact direct ou indirect (visuel, olfactif, auditif) avec d'autres porcs.
- ➔ Enrichissement occupationnel : comprend les mesures d'enrichissement psychologique qui distraient ou stimulent l'animal (ex. : dispositifs variés) ainsi que les activités qui favorisent l'exercice.
- ➔ Enrichissement sensoriel : stimuli visuels, auditifs, olfactifs, tactiles et gustatifs.
- ➔ Enrichissement physique : peut consister à modifier les enclos ou les cages des porcs ou à ajouter des accessoires comme des objets, des matières ou des structures permanentes.
- ➔ Enrichissement nutritionnel : présentation d'aliments variés ou de nouveaux types d'aliments ou changements apportés dans les méthodes de distribution des aliments.

Source : Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs, 2014

Quand seront disponibles les programmes?

Le lancement des programmes PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE aura lieu en 2019. Les premières accréditations complètes à ces programmes devraient avoir lieu en avril 2019. De janvier au 31 mars 2019, les sites qui auraient dû avoir une validation complète devront en faire une partielle selon le programme AQC^{MD} actuel à condition que leur validation de 2020 soit une validation complète selon les programmes PorcSALUBRITÉ | PorcBIEN-ÊTRE. D'avril 2019 à décembre 2019, les sites pourront choisir entre avoir une

validation partielle AQC ou une validation complète PorcSALUBRITÉ | PorcBIEN-ÊTRE. Les sites dont les validations complètes sont prévues en 2020 et 2021 les auront sous la base du nouveau programme.

Vous pouvez consulter en ligne, sur www.accesporcqc.ca, le nouveau manuel dans la section sécurisée des éleveurs. Les formations pour les éleveurs devraient commencer au cours de février ou mars 2019. Les formations seront disponibles en ligne ou en classe. ■

NOUVEAUX SITES INTERNET DÉDIÉS AU TRANSPORT ET À LA VEILLE SANITAIRE



Des nouveaux sites Internet (de type wiki) ont été créés afin de regrouper le maximum d'information sur les notions, connaissances et programmes liés au transport des porcs vivants au Québec ainsi qu'à la veille sanitaire provinciale (VSP).

Retrouvez-les sur notre site Internet (www.cdpq.ca) dans la section « Wikis et sites spécialisés ».

Site dédié au transport des porcs au Québec

Le transport des porcs vivants est une étape importante dans les opérations d'élevage porcin et plusieurs enjeux y sont associés. La biosécurité des élevages est bien sûr une préoccupation majeure, mais aussi, plusieurs connaissances sont requises afin de garantir le bon déroulement des opérations lors de la manipulation des porcs.

Voici quelques renseignements disponibles sur notre site « Wiki -Transport » :

- ➔ Aspects concernant la manipulation et le bien-être des porcs durant le

transport (sous forme de vidéos, fiches, power point).

- ➔ Biosécurité dans le secteur du transport (ex. : formations disponibles en ligne pour les entreprises, fiches techniques de lavage, etc.)
- ➔ Formations accessibles pour la certification TQA (Transport Quality Assurance) donnée par le CDPQ.
- ➔ Programme d'audit en biosécurité pour les entreprises de transport des porcs.



Héléne Fecteau, conseillère technique, présentant la formation TQA sur le transport des porcs offerte par le CDPQ.



Venez nous voir au Porc Show!

Encore cette année notre équipe sera présente au Porc Show ! Il nous fera plaisir de vous accueillir à notre kiosque. En cette occasion de réseautage unique, n'hésitez pas à nous contacter si vous désirez prendre rendez-vous avec un de nos experts pour discuter projets ou services.

Au plaisir de vous voir en grand nombre les 11 et 12 décembre prochain ! ■

Site dédié à la veille sanitaire provinciale

La veille sanitaire provinciale est une approche structurée permettant de faciliter la collecte, la compilation et l'analyse systématique des données, avec diffusion rapide de l'information aux personnes engagées dans les démarches de contrôle du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP).

Quelques informations que vous retrouverez sur notre site « Wiki - Veille sanitaire » :

- ➔ Aides financières disponibles.
- ➔ Description du rôle et des services offerts par les organismes partenaires.
- ➔ Informations sur les développements réalisés dans cette initiative provinciale. ■



MEILLEURES PRATIQUES DE GESTION À LA FERME

En 2017, les meilleures pratiques de gestion à la ferme ont été auditées dans 24 entreprises du Canada dans le cadre du projet national « De l'innovation à l'adoption : démonstration, à la ferme, de travaux de recherche sur le porc ».

Une série de huit fiches d'information présentant les résultats de ces audits ainsi que deux fiches techniques sont à la disposition des éleveurs.

Sujets discutés dans les fiches d'information

- Biosécurité à la ferme
- Sécurité et formation
- Procédures de lavage
- Système d'alimentation pour les truies logées en groupe
- Mise bas et lactation
- Pouponnière
- Engraissement

- La gestion des abreuvoirs pour prévenir le gaspillage d'eau

Fiches techniques disponibles

- Consommation d'eau : liste de vérification
- Dimension des trémies : éléments à considérer

Pour consulter les fiches, rendez-vous sur le site du CDPQ (www.cdpq.ca) et visitez la section Recherche et développement / Transfert technologique / Pratiques de gestion. ■

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à Swine Innovation Porc, dans le cadre du programme de recherche, la Grappe porcine 2 : Générer des résultats en innovant. Le financement provient du programme Agri-innovation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, des associations provinciales de producteurs et des partenaires de l'industrie. Nous tenons aussi à remercier les éleveurs de porcs canadiens qui ont participé à ce projet.



Fiches d'information disponibles sur les résultats des audits.

CARRÉ DE PORC ÉPICÉ

ET CHUTNEY DE CANNEBERGES

INGRÉDIENTS

1 carré de porc du Québec (6 à 8 côtes)

Marinade

45 ml (3 c. à soupe) d'huile d'olive

2 gousses d'ail hachées

30 ml (2 c. à soupe) de gingembre frais haché

10 ml (2 c. à thé) de coriandre moulue

5 ml (1 c. à thé) de cumin moulu, de fenouil moulu, de moutarde moulue et de poivre noir du moulin

2 ml (1/2 c. à thé) de cardamome moulue et de cannelle moulue

60 ml (1/4 tasse) de persil frais haché

250 ml (1 tasse) de jus de canneberges blanches sans sucre ajouté

30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive

30 ml (2 c. à soupe) de beurre

Sel au goût

Chutney de canneberges

15 ml (1 c. à soupe) de beurre

1 échalote française hachée

750 ml (3 tasses) de canneberges fraîches

45 ml (3 c. à soupe) de vinaigre de riz et de vinaigre de vin blanc ou vinaigre de cidre

60 ml (1/4 tasse) de sucre

Sel et poivre du moulin au goût

PRÉPARATION

1. Dans un grand contenant fermant hermétiquement ou dans un sac à congélation refermable, mélanger tous les ingrédients de la marinade. Ajouter le carré de porc et laisser mariner de 6 à 10 heures.
2. Préchauffer le four à 150 °C (300 °F). Égoutter le porc de la marinade. Dans une grande poêle allant au four, chauffer l'huile et y fondre le beurre pour saisir le carré de porc de tous les côtés. Saler au goût.
3. Mettre au four environ 60 minutes. Laisser reposer le carré couvert d'un papier d'aluminium environ 15 minutes.
4. Dans un poêlon, faire fondre le beurre à feu moyen-vif et faire revenir l'échalote. Ajouter les canneberges et cuire 5 minutes.
5. Déglacer avec le vinaigre, ajouter le sucre et laisser réduire le liquide de moitié. Assaisonner au goût et laisser refroidir.
6. Partager le carré de porc en coupant entre les côtes et servir avec le chutney de canneberges.



PORTIONS : 8
PRÉPARATION : 10 MINUTES
CUISSON : 75 MINUTES

Pour plus de plaisir : www.leporcduquebec.com

